

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université 8 Mai 1945 Guelma



Faculté des Lettres et des Langues  
Département des Lettres et de la Langue Française

MEMOIRE EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME DE MASTER  
ACADEMIQUE

Domaine : Littérature et langues étrangères      Filière : Langue française  
Spécialité : Didactique et langues appliquées

Elaboré par :  
BENYAGOUB Meriem  
HAMIDA Selma

Dirigé par :  
M. ZERARA Med Abdou

Intitulé

LES CAUSES DE LA NON-MAITRISE DES SIGNES DE PONCTUATION A  
L'ECRIT

Cas des apprenants de 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement moyen : CEM RAHABI Salah.

Membres du jury :

Soutenu le : 01/10/2020

Président : M. MOUASSA Abdelhak

Examinatrice : Mme. LAOUASSA Halima

Rapporteur : M. ZERARA Med Abdou

Année universitaire : 2019/2020

## ***Remerciements***

Nous remercions en tout premier lieu, le bon Dieu tout puissant de nous avoir donné la volonté, la force et le courage de réaliser le présent travail.

Nous tenons à remercier chaleureusement notre directeur de recherche, Monsieur ZERARA Mohammed Abdou, pour sa patience, sa disponibilité et son aide incontestable. Nous lui adressons toute notre reconnaissance quant à son accompagnement régulier tout au long de l'élaboration de ce travail.

Nous adressons nos sincères remerciements aux membres de jury pour leurs efforts de lecture et d'évaluation de ce mémoire.

Nous remercions également le chef de département de français, Monsieur MOUASSA Abdelhak.

Nous saisissons l'opportunité pour remercier vivement tous les enseignants du département de français qui ont veillé à nous accorder une formation de qualité.

Nos sincères gratitude vont aussi à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail.

***Merci***

## *Dédicaces*

Je dédie ce travail ;

A mes chers parents qui n'ont jamais cessé de formuler des prières à mon égard, de me soutenir et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs, aucune dédicace, aucun mot ne pourrait exprimer à sa juste valeur la gratitude et l'amour que je leur porte.

A ma seule et unique sœur, **Yasmine**, pour son soutien moral, ses encouragements et son aide précieuse.

A mon binôme **Selma**, qui m'a été d'un grand soutien à réaliser ce travail.

A mon oncle **Borhane**, grâce à qui j'ai pu consulter certaines références inaccessibles en Algérie.

A ma grand-mère paternelle, **Mima**, que Dieu lui préserve longue vie et bonne santé.

A la mémoire de ma grand-mère maternelle, **Mémé**, qui restera à jamais dans mon esprit et dans mon cœur.

A **Cerf**, pour son aide inestimable.

*Meriem*

## *Dédicaces*

Avec l'expression de ma reconnaissance je dédie ce travail, à ceux qui, quels que soient les termes embrassés, je n'arriverais jamais à leur exprimer mon amour sincère.

A mon binôme **Meriem** pour son soutien, son effort, sa patience et sa compréhension tout au long de ce projet.

A l'homme, ma précieuse offre de Dieu, à qui je dois ma vie, ma réussite et tout mon respect : mon cher père **Abderrahmane** qui nous a quittés récemment. Paix à son âme.

A la femme qui a souffert sans me laisser souffrir, qui n'a jamais dit non à mes exigences, qui s'est occupée de mes enfants pour m'encourager et qui n'a épargné aucun effort pour me rendre heureuse : mon adorable mère **BOUKOUR Sabiha**.

À mon mari **FEDAOUI Mounir** qui n'a pas cessé de me conseiller, encourager et soutenir tout au long de mes études. Que Dieu le protège.

A mes adorables enfants : **Amir, Ahmed, Adem** et **Ayssem** qui me procurent la joie, le bonheur et qui me poussent à aller de l'avant. Que Dieu les garde pour moi.

A ma sœur **Bochra** qui était toujours à mes côtés, qui m'a beaucoup aidé. Que Dieu la protège et lui offre la chance et le bonheur avec son mari et sa petite **Iline**.

A mon frère **Mohamed Ali** que j'aime énormément. Que Dieu le bénisse, lui offre le bonheur, et lui éclaire le chemin.

A toute ma famille, notamment, mes grands-parents **Baba Mohamed** et **Mama Zhaïra**.

A tous les ami(e)s que j'ai connu jusqu'à maintenant.

A tous mes collègues du travail (CF wilaya et APC), surtout à ma chère **KHAMMARI Hiba**.

*Selma*

## ***Résumé***

Ce mémoire traite principalement des causes de la non-maîtrise de la ponctuation chez les apprenants de quatrième année de l'enseignement moyen.

En effet, nous visons à travers ce travail de recherche à vérifier si le manque de leçons et d'exercices au niveau des manuels scolaires sur la ponctuation ainsi que la qualité du contenu relatif à son enseignement pouvaient mener à la non-maîtrise, par les apprenants, de cet aspect à l'écrit.

Pour ce faire, nous organisons notre travail en deux parties dont l'une, divisée en deux chapitres, s'agit du cadrage théorique propre à l'aspect linguistique et didactique de la ponctuation et l'autre, à l'aspect pratique comportant en premier lieu l'analyse des leçons et des exercices de ponctuation compris dans le manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> AM suivi d'un travail d'expérimentation qui consiste à proposer aux apprenants un texte à ponctuer et une production écrite à rédiger.

**Mots-clés :** ponctuation, manuel scolaire, signes, enseignement de la ponctuation.

## ***Abstract***

This dissertation deals mainly with the causes of the lack of mastery of punctuation among learners in the fourth year of middle school.

Indeed, through this research we aim to verify the impact that the quality and number of lessons and exercises offered in the textbook could have on the mastery of this aspect in writing.

To do this, we organize our work in two parts, one of which, divided into two chapters, is the theoretical framing specific to the linguistic and didactic aspect of punctuation and the other to the practical aspect comprising in firstly, the analysis of lessons and punctuation exercises included in the 4th middle school manual then, an experimental work which consists of offering learners a text to punctuate and a written production to write.

***Keywords:*** punctuation, textbook, signs, teaching punctuation.

## ملخص

تعالج هذه المذكرة بشكل أساسي أسباب عدم التمكن من الترقيم بالنسبة لتلاميذ السنة الرابعة من التعليم المتوسط.

في الواقع، نهدف من خلال هذا البحث إلى التحقق من تأثير جودة وعدد الدروس والتمارين المعروضة في الكتاب المدرسي على إتقان هذا الجانب كتابياً.

للقيام بذلك، ننظم عملنا في جزأين، أحدهما، مقسم إلى فصلين، وهو الإطار النظري الخاص بالجانب اللغوي والتعليمي لعلامات الترقيم والآخر بالجانب العملي الذي يشمل أولاً، تحليل دروس وتمارين الترقيم المدرجة في دليل السنة الرابعة متوسط ثم عمل تجريبي يتمثل في تقديم نص للمتعلمين لوضع علامات الترقيم و انشاء تعبير كتابي.

**الكلمات المفتاحية:** علامات الترقيم، الكتاب المدرسي، علامات، تعليم الترقيم.

# **TABLE DES MATIERES**

## Table des matières

*Remerciements*

*Dédicaces*

*Résumé*

<i>Introduction générale</i> .....	02
<i>Partie théorique</i> .....	04
<i>Chapitre I : La ponctuation d'un point de vue linguistique</i> .....	05
1. Définition de la ponctuation .....	06
2. Les fonctions des signes de ponctuation .....	07
2.1 La fonction prosodique .....	07
2.2 La fonction syntaxique .....	07
2.3 La fonction sémantique .....	08
3. Le classement des signes de ponctuation .....	08
3.1 Les signes pausaux .....	08
3.1.1 Le point .....	09
3.1.2 La virgule .....	09
3.1.3 Le point-virgule .....	09
3.1.4 Le tiret .....	10
3.2 Les signes mélodiques .....	10
3.2.1 Le point d'interrogation .....	10
3.2.2 Le point d'exclamation .....	11
3.2.3 Les points de suspension .....	11
3.2.4 Les deux points .....	12
3.3 Les signes d'insertion .....	12
3.3.1 Les parenthèses .....	12
3.3.2 Les crochets .....	12
3.3.3 Les guillemets .....	13
3.3.4 Les barres obliques .....	13
3.3.5 Les tirets et les virgules doubles .....	13
3.4 Les signes d'appel .....	13
3.4.1 Le paragraphe et l'alinéa .....	14
3.4.2 L'astérisque et l'appel de note .....	14
3.4.3 Le point, le tiret et la barre oblique .....	14
4. Les lois de la ponctuation .....	14

4.1 Les lois de Tournier .....	15
4.1.1 La loi d'exclusion .....	15
4.1.2 La loi de neutralisation .....	15
4.1.3 La loi d'absorption .....	16
4.2 Les lois de Catach .....	16
4.2.1 La première loi .....	16
4.2.2 La loi d'anticipation .....	17
4.2.3 La loi de la longueur .....	17
4.2.4 La loi des accidents de discours .....	17
4.2.5 La loi de sobriété .....	18
<i>Chapitre II : La ponctuation d'un point de vue didactique</i> .....	20
1. Les difficultés liées à l'enseignement de la ponctuation .....	21
1.1 Grande complexité du domaine .....	21
1.2 Peu de temps dédié à l'enseignement de la ponctuation en classe .....	22
1.3 Lieux et méthodes d'apprentissages adoptées par les apprenants .....	22
1.4 Représentations conflictuelles des enseignants sur la ponctuation .....	22
1.5 Enseignement lacunaire des signes de ponctuation .....	22
1.6 Effets de la situation scolaire .....	23
1.7 Enseignement décontextualisé des signes de ponctuation .....	23
1.8 Inefficacité des outils didactiques mis à la disposition des enseignants .....	24
2. Les principes d'enseignement des signes de ponctuation .....	24
2.1 Enseignement regroupé et contextualisé .....	24
2.2 Connaissance des lois de ponctuation par l'enseignant .....	25
2.3 Choix minutieux des exemples proposés aux apprenants .....	25
2.4 Tenir compte des usages variés des signes de ponctuation .....	26
2.5 Enseignement progressif des signes de ponctuation .....	26
2.6 Enseignement par le biais de révision-correction .....	26
2.7 Négocier les erreurs de ponctuation .....	26
2.8 Choix réfléchi des outils didactiques .....	27
<i>Partie pratique</i> .....	28
<i>Chapitre I : Enquête</i> .....	29
1. La méthodologie de recherche .....	30
1.1 L'analyse d'un matériel didactique .....	30
1.1.1 Définition d'un « matériel didactique » .....	30

1.1.2 Le choix du matériel didactique .....	30
1.1.3 La justification du choix du matériel didactique .....	31
1.1.4 Le déroulement de l'analyse .....	31
1.1.5 Les objectifs de l'analyse .....	31
1.1.6 Le traitement des données .....	32
1.2 L'expérimentation .....	32
1.2.1 Définition de l'expérimentation .....	32
1.2.2 La présentation de l'établissement .....	32
1.2.3 La population visée .....	33
1.2.4 L'échantillonnage .....	33
1.2.5 Le protocole de l'expérimentation .....	33
1.2.6 L'objectif de l'expérimentation .....	34
1.2.7 Le traitement des données .....	34
<i>Chapitre II : Analyse et interprétation des données</i> .....	35
1. Analyse et interprétation des données du matériel didactique .....	36
1.1 La présentation générale du manuel scolaire de 4 <sup>ème</sup> AM .....	36
1.2 L'analyse de la leçon de ponctuation du manuel scolaire de 4 <sup>ème</sup> AM .....	37
<i>Conclusion générale</i> .....	43
<i>Bibliographie</i>	
<i>Annexes</i>	

# **INTRODUCTION**

## **GENERALE**

## Introduction générale

---

L'enseignement/ apprentissage du français langue étrangère s'occupe de faire acquérir aux apprenants une langue normée en les dotant de diverses compétences d'ordre oral et scriptural.

Ainsi, dans un contexte scolaire, l'apprenant est amené à s'exprimer dans des situations de communications différentes, orales soient-elles ou écrites, qui le soumettent au souci d'être le plus expressif possible afin d'assurer la bonne transmission du message qu'il tâche à véhiculer.

Dès lors, en ce qui concerne les situations de communications orales, l'apprenant peut recourir à diverses méthodes qui lui permettent justement d'exprimer, de manière directe, le message ou le sentiment voulu, citons à titre d'exemple, le ton, le débit, l'intonation et les gestes.

En revanche, lorsqu'il s'agit d'être expressif dans un écrit, les mots deviennent dans ce cas insuffisants d'où la nécessité de faire intervenir « la ponctuation » qui constitue alors l'objet de notre travail de recherche. Elle permet ainsi à l'apprenant d'organiser son écrit en phrases et en paragraphes, de renforcer le sens qu'il cherche à transmettre et enfin, de rendre son texte plus compréhensible à son lecteur ou à son destinataire.

Cependant, malgré son importance incontestable à l'écrit, la ponctuation fait toujours l'objet d'un emploi anarchique par les apprenants, y compris notre entourage institutionnel, étant donné qu'elle est souvent négligée en classe de langues. D. Bain témoigne à ce sujet « *S'occuper de ponctuation, c'est s'aventurer sur un terrain mouvant, mal exploré, souvent oublié du champ didactique.* ».<sup>1</sup>

Cette négligence, quant à elle, pourrait se manifester sur plusieurs plans dont le plus pertinent est le matériel didactique présent dans toute opération d'enseignement/ apprentissage étant bel et bien le manuel scolaire.

De ce fait, cet ouvrage de référence, du fait qu'il comporte les savoirs théoriques et pratiques relatifs à l'enseignement d'un aspect donné, peut révéler certaines lacunes qui constitueraient dans ce cas l'une des causes de la non-maîtrise de l'aspect dont il est question dans notre travail de recherche étant « la ponctuation ».

---

<sup>1</sup> BAIN, Daniel. Les adultes et la ponctuation : comme un malaise ! Edition DIPCO. Genève : 1999.47 P 8.

## Introduction générale

---

Dans cette optique, nous formulons la question suivante :

- Quelles sont les causes à l'origine de la non-maîtrise des signes de ponctuation par les apprenants ?

Afin de répondre à cette question, nous émettons l'hypothèse suivante :

- Nous supposons que le manque de leçons et d'exercices au niveau des manuels scolaires sur la ponctuation ainsi que la qualité du contenu relatif à son enseignement explicite constituent la raison principale de la non-maîtrise de cet aspect par les apprenants.

De ce fait, notre travail se structure autour des deux parties suivantes :

- La première partie constitue le cadrage théorique et englobe deux chapitres qui évoquent successivement l'aspect linguistique et didactique de la ponctuation.
- La deuxième partie, quant à elle, se réfère à la pratique et s'étale également sur deux chapitres dont l'un comporte la présentation globale de l'enquête et l'autre, l'analyse et l'interprétation des données.

Ainsi, dans le cadre de la vérification de notre hypothèse, nous envisageons d'effectuer notre travail de recherche auprès de la population de 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement moyen du fait que les apprenants sont censés, à ce stade de leur scolarisation, avoir découvert la ponctuation nécessaire à l'écrit. Pour ce faire, nous organisons notre travail d'investigation selon les deux instruments suivants:

- Le premier instrument s'agit de l'analyse d'un matériel didactique, et plus précisément du contenu relatif à l'enseignement explicite de la ponctuation contenu dans le manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> AM, dans le but de s'informer sur le nombre et la qualité des leçons et des exercices qui lui sont attribués. En ce qui concerne les données recueillies à travers cet instrument, elles seront soumises à une analyse qualitative.
- Quant au deuxième instrument, il s'agit d'une expérimentation dans laquelle nous proposons aux apprenants, dans un premier temps, un texte à trous qu'ils sont amenés à remplir par les signes de ponctuation qui conviennent suivi d'une production écrite à rédiger. Nous procéderons ainsi à une analyse quantitative des données recueillies afin de vérifier, par le biais des chiffres, l'efficacité du contenu relatif à l'enseignement explicite de la ponctuation quant à la résolution de ces exercices.

# **PARTIE THEORIQUE**

**CHAPITRE I :**

**LA PONCTUATION**

**D'UN POINT DE VUE**

**LINGUISTIQUE**

Vu leur richesse et leur diversité, les signes de ponctuation doivent pertinemment obéir à un classement selon les fonctions et les rôles qu'ils occupent à l'écrit ainsi qu'à des lois qui régissent leur fonctionnement afin d'assurer qu'ils soient employés de manière normée, correcte et organisée.

C'est ainsi que nous évoquons dans le présent chapitre, les diverses définitions de la ponctuation d'un point de vue linguistique, tout en explicitant les fonctions, le classement ainsi que les lois qui lui sont attribués.

### 1. Définitions de la ponctuation :

Depuis des siècles, la ponctuation a joui de diverses définitions : linguistes, grammairiens ou encore spécialistes en orthographe lui ont attribué un sens selon leurs domaines de recherche. Voici donc quelques définitions de la « ponctuation » :

Selon N. Catach, *«La ponctuation est l'ensemble des signes visuels d'organisation et de présentation accompagnant le texte écrit, intérieurs au texte et communs au manuscrit et à l'imprimé; la ponctuation comprend plusieurs classes de signes graphiques discrets et formant système, complétant ou suppléant l'information alphabétique.»*<sup>1</sup>

P. Larousse ajoute que *« [...] La ponctuation est souvent considérée comme ayant simplement pour but de marquer les pauses qu'on doit ou qu'on peut faire en lisant ; mais, à un point de vue plus élevé, elle est destinée à porter la clarté dans le discours écrit, en montrant par ces signes convenus les rapports qui existent entre les parties constitutives du discours en général et de chaque phrase en particulier. »*<sup>2</sup>

Ces deux définitions se rejoignent dans l'idée que la ponctuation est un système de signes graphiques indispensables à l'écrit du fait qu'elle permet l'organisation des parties et des phrases constitutives du discours écrit tout en apportant plus de clarification et de renforcement au sens qu'il transmet.

Elle est également définie par R. Riegel et Al du point de vue des fonctions qu'elle occupe dans un texte écrit comme suit : *«La ponctuation est le système des signes graphiques qui*

---

1 CATACH. Nina. La ponctuation, recherches historiques et actuelles, colloque international C.N.R.S./H.E.S.O., 1977 et 1979. In : DRILLON, Jacques. Traité de la ponctuation française. Edition tel. Paris: Gallimard, 1991, 472 P 126.

2 LAROUSSE, Pierre. Grand dictionnaire universel du x/x\* siècle, vol. 12, Administration du grand dictionnaire universel, 1874. In : DRILLON, Jacques. Traité de la ponctuation française. Edition tel. Paris: Gallimard, 1991, 472 P 124.

*contribuent à l'organisation d'un texte écrit et qui apportent des indications prosodiques, marquent des rapports syntaxiques ou véhiculent des informations sémantiques.»<sup>1</sup>*

## **2. Les fonctions des signes de ponctuation :<sup>2</sup>**

Auparavant, les signes de ponctuation se limitaient uniquement à une fonction prosodique. Autrement dit, ils s'occupaient des faits de pauses, d'intonations et de rythmes relatifs à la lecture et à l'oral. Jusqu'à ce que s'ajoutent, avec l'avènement de la ponctuation moderne<sup>3</sup>, les fonctions syntaxique et sémantique tenant compte du rôle primordial des signes de ponctuation dans l'organisation, voire la structuration, d'un discours écrit et le renforcement du sens qu'il tient à véhiculer. Ainsi, nous exposons brièvement dans ce qui suit en quoi consiste chacune de ces fonctions.

### **2.1 La fonction prosodique :**

La fonction prosodique des signes de ponctuation est généralement prise en charge par les signes pausaux et mélodiques du fait que ces derniers peuvent servir à marquer les pauses, le rythme et l'intonation de la voix. Ainsi, les pauses que marque la ponctuation suivent un enchaînement décroissant : le point marque une pause longue, le point-virgule une pause moyenne et la virgule une pause courte ; ces mêmes signes servent aussi à marquer le rythme. Quant à l'intonation, elle est généralement marquée par le point d'interrogation et le point d'exclamation. Notons alors que ces signes sont peu nombreux et doivent donc adopter une certaine « polyvalence ». C'est-à-dire qu'un même signe qui est, par exemple, le point d'exclamation peut exprimer à la fois un sentiment « *je suis très heureuse de vous accueillir !* » ou un ordre vif « *Partez !* ».

### **2.2 La fonction syntaxique :**

Etant considérée comme la fonction la plus importante à l'écrit, la fonction syntaxique des signes de ponctuation s'occupe d'une part de marquer les divisions d'un discours écrit permettant ainsi son organisation et d'autre part à indiquer des pauses assez nécessaires. Les signes pausaux et d'insertion se chargent donc d'assurer cette fonction sur trois niveaux : les mots, l'intra-phrastique et l'inter-phrastique. Autrement dit, il existe des signes qui séparent les mots tels le blanc, l'apostrophe et le trait d'union. Ex : « *l'auxiliaire* », « *arc-en-ciel* », d'autres qui marquent les limites entre une phrase et l'insertion qu'elle contient tels la virgule,

---

1 RIEGEL. M, PELLAT. J-C, RIOUL. R. Grammaire méthodique du français. 4ème édition. France : Presses universitaires de France - PUF, 2004, 646 P 83.

2 Ibid. P 84-87.

3 CATACH, Nina. La Ponctuation : histoire et système. 2ème édition. Paris : Presses universitaires de France-PUF, 1996, 125 P 48.

le point-virgule, les guillemets, les parenthèses, les tirets et les deux points. Ex : « *je l'ai rencontré, il y a presque une semaine, chez le médecin* ». Enfin, viennent ceux qui séparent les phrases entre elles tel le point, le point-virgule, le point d'interrogation et le point d'exclamation. Ex : « *Le chat s'était caché ; il pouvait observer ainsi très attentivement les déplacements de la souris.* »<sup>1</sup>

### 2.3 La fonction sémantique :

Les signes de ponctuation, et plus particulièrement les signes mélodiques et d'insertion, contribuent au renforcement du sens véhiculé par un mot ou une phrase du fait qu'ils permettent d'ajouter des informations ou des précisions. Ainsi, cet apport sémantique peut s'agir soit d'une indication modale : il existe des signes qui, seuls, indiquent le type de phrase « *Il neige.* », « *Il neige ?* », « *Il neige !* ». Soit d'une analyse sémantique de la phrase : certains signes servent à renseigner du découpage sémantique de la phrase en thème et propos. Soit d'une structuration en plans d'énonciation distincts : la ponctuation sert également à indiquer le changement de registre ou de niveau énonciatif.

### 3. Le classement des signes de ponctuation :<sup>2</sup>

Le classement des signes de ponctuation repose sur le rôle particulier qu'ils peuvent jouer à l'intérieur d'un texte écrit. Ainsi, il existe quatre catégories qui englobent, bien évidemment, un ensemble de signes partageant les mêmes fonctions et qui sont : les signes pausaux, les signes mélodiques, les signes d'insertion et les signes d'appel. De ce fait, en nous référant aux travaux de M. Grevisse<sup>3</sup>, nous illustrons dans ce qui suit les signes que comporte chaque catégorie.

#### 3.1 Les signes pausaux :

Les signes pausaux servent principalement à marquer une pause de courte, moyenne ou longue durée. Ainsi, le point, la virgule, le point-virgule et le tiret constituent les signes appartenant à cette catégorie.

---

1 RIEGEL.M, PELLAT. J-C, RIOUL. R. Grammaire méthodique du français. 4ème édition. France : Presses universitaires de France - PUF, 2004, 646 P 85-86.

2 DOPPAGNE, Albert. La bonne ponctuation : clarté, efficacité et précision de l'écrit. 4ème édition. Bruxelles : Duclot, 2006, 101 P 8-9.

3 GREVISSE. M, GOOSSE. A. Le bon usage. 14ème édition. Bruxelles : De boeck université, 2007, 1600 P 121-144.

**3.1.1 Le point :**

Le point sert principalement à indiquer la fin d'une phrase et à marquer une pause de longue durée.<sup>1</sup>

- Ex : J'ai lu un roman intéressant.

Il sert également à :

Détacher un mot ou un groupe de mots à l'intérieur de la phrase pour lui donner un certain relief.

- Ex : Elle attendait que son fils revienne. Inquiète. Anxieuse. Tourmentée.

Indiquer une abréviation.

- Ex : Je vais lui acheter un V.T.T.

**3.1.2 La virgule :**

La virgule se place à l'intérieur de la phrase et sert généralement à marquer une pause de courte durée.

- Ex : Aujourd'hui, je pars chez le médecin.

Elle occupe également un rôle dans :

La coordination.

- Ex : Il me faut de la farine, des œufs, du sucre et de la vanille.

La subordination.

- Ex : pourvu qu'elle ne me dérange pas, je terminerai les préparatifs à temps.

L'encadrement des termes libres.

- Ex : Je vous prie, s'il vous plaît, de bien vouloir accepter ma demande.

La séparation des syntagmes étroitement liés.

- Ex : Lui, c'est un mauvais perdant.

**3.1.3 Le point-virgule :**

Le point-virgule sert à marquer une pause de moyenne durée.

Il intervient dans ce cas pour :

Séparer des phrases étroitement liées par le sens.

---

<sup>1</sup> DOPPAGNE, Albert. La bonne ponctuation : clarté, efficacité et précision de l'écrit. 4ème édition. Bruxelles : Duclot, 2006, 101 P 12.

- Ex : Je dois partir immédiatement ; cet hôtel manque d'hygiène.

Séparer des éléments qui se subdivisent.

- Ex : Donnez-moi votre nom, prénom, date et lieu de naissance ; le prénom, date et lieu de naissance de votre père ; votre adresse, numéro de téléphone et e-mail.

### **3.1.4 Le tiret :**

Le tiret, appelé par les typographes « le moins », se distingue du trait d'union par le fait qu'il soit plus long.

Il sert ainsi à :

Marquer le changement d'interlocuteurs dans un dialogue.

- Ex : Elle demande à son médecin :

« –Est-ce que je peux prendre du beurre.

–Non, tous les produits laitiers te sont strictement interdits. Répond le médecin. »

Isoler certains éléments de la phrase tout en les mettant en évidence.

- Ex : Elle lui criait dessus –furieusement– jusqu'à ce que son père intervienne.

Accompagner les signes de ponctuation, et plus particulièrement les signes pausaux, pour rendre la pause plus nette.

- Ex : Le silence régnait dans la salle, – tout le monde la regardait, – certains voulaient la reconforter, d'autres étaient étonnés et elle ne faisait que pleurer.

### **3.2 Les signes mélodiques :**

Les signes mélodiques sont exclusivement liés à la fonction prosodique de la ponctuation. C'est-à-dire qu'ils permettent d'indiquer les inflexions de la voix selon la modalité exprimée dans la phrase. Ainsi, les signes constituant cette catégorie sont : le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension et les deux points.

#### **3.2.1 Le point d'interrogation :**

Le point d'interrogation est principalement utilisé à la fin d'une phrase interrogative.

- Ex : Quel temps fait-il ?

Il peut aussi être employé dans :

Une phrase exprimant le doute et la perplexité.

- Ex : comment que ça se fait qu'il soit agressé juste à côté du commissariat ?

Une phrase énonciative contenant des mots exprimant un doute et prononcée avec une modulation semblable à celle de l'interrogation.

- Ex : Peut-être qu'il ne veut pas assister à cette cérémonie ?

Une phrase injonctive où l'interlocuteur doit répondre par « oui » ou « non » comme à une interrogation globale.

- Ex : Avouez que vous êtes coupable de ce meurtre ?

### **3.2.2 Le point d'exclamation :**

Le point d'exclamation se place généralement à la fin d'une phrase exclamative.

- Ex : Quelle belle journée !

Il peut aussi se placer à la fin de :

Une phrase exprimant un souhait ou un vœu :

- Ex : J'aimerais bien être parmi vous ce soir !

Une phrase exprimant un sentiment.

- Ex : Je suis très content de vous voir !

Une phrase injonctive.

- Ex : Sortez d'ici immédiatement !

Une phrase énonciative prononcée avec une force particulière.

- Ex : Je ne te pardonnerai jamais ! Cria-elle.

Une interjection ou un mot-phrase :

- Ex : Ah ! Voilà !

### **3.2.3 Les points de suspension :**

Les points de suspension sont une succession de trois points. Placés à la fin d'une phrase, ils remplacent le point final de celle-ci.

Ils permettent ainsi de :

Signaler qu'une phrase ou une de ses parties est laissée inachevée soit volontairement soit à la suite d'une cause extérieure.

- Ex : Oui c'est ça ... qui veut noyer son chien ...

Marquer des pauses non grammaticales.

- Ex : J'espère vraiment que tu pourras me ... Bref, laisse tomber.

Indiquer un prolongement inexprimé de la pensée.

- Ex : Je rêve d'habiter une maison en plein montagne, seul ...

Indiquer qu'un mot est omis ou réduit à l'initial. Cette indication concerne surtout les mots triviaux et les noms propres que l'on ne veut pas dévoiler.

- Ex : C'est A ... qui a tout dévoiler à la police.

### **3.2.4 Les deux points :**

Les deux points servent généralement à :

Indiquer la citation d'un texte, la reproduction des paroles ou des pensées de quelqu'un.

- Ex : Albert Camus dit : « la générosité est une vertu de grande allure. »

Introduire l'analyse, l'explication ou la synthèse des propos qui les précèdent.

- Ex : Néologisme : mot nouveau ou sens nouveau.

Exprimer certains liens logiques tels la cause et la conséquence.

- Ex : Je n'arrive pas à comprendre ce texte : il est mal ponctué.

### **3.3 Les signes d'insertion :**

Les signes d'insertion permettent d'introduire un mot ou un passage afin d'apporter plus de détails et de précisions au discours écrit. De ce fait, les parenthèses, les crochets, les guillemets, les barres obliques, les tirets et les virgules doubles s'inscrivent dans cette catégorie.

#### **3.3.1 Les parenthèses :**

Les parenthèses s'emploient par deux. C'est-à-dire que chaque parenthèse ouvrante doit impérativement être accompagnée d'une parenthèse fermante.

Elles sont donc utilisées pour :

Insérer dans un texte une indication accessoire.

- Ex : Chaque soir (vers 18h30), je l'appelle pour avoir de ses nouvelles.

Indiquer la coexistence de deux formes ; laisser le choix entre deux formes.

- Ex : Passionné(e)s de cuisine, ce livre de recette saura vous plaire.

#### **3.3.2 Les crochets :**

Les crochets vont par deux et jouent presque le même rôle que les parenthèses.

Ainsi, ils servent à :

Exprimer une autre parenthèse à l'intérieur d'une parenthèse.

- Ex : (Albert Camus [1913 – 1960] a obtenu le prix Nobel de littérature en 1957.)

Indiquer une quelconque intervention dans le texte d'autrui (suppression, explication, etc.).

- Ex : « Chaque génération [...] se croit vouée à refaire le monde. » Albert Camus.

### **3.3.3 Les guillemets :**

Les guillemets vont par doubles paires ouvrantes et fermantes. Elles servent principalement à isoler un passage dans un texte. Ce passage peut s'agir d'une citation ou d'un discours direct représentant des paroles ou des pensées.

- Ex : « La créativité, c'est l'intelligence qui s'amuse. » Albert Einstein.

### **3.3.4 Les barres obliques :**

La barre oblique, fréquemment désignée par le mot anglais « slash » sert principalement à :  
Indiquer une notion phonologique.<sup>1</sup>

- Ex : Didactique /di.dak.tik/.

Remplacer une conjonction de coordination.

- Ex : La discrimination homme/femme existe surtout en milieu professionnel.

### **3.3.5 Les tirets et les virgules doubles :**

Le tiret et la virgule, bien qu'ils assurent d'autres fonctions et sont classés dans d'autres catégories, peuvent jouer le rôle de signes d'insertion uniquement lorsqu'ils sont employés en double.

### **3.4 Les signes d'appel :**

Les signes d'appel servent généralement à communiquer au lecteur un avertissement ou un changement effectué dans un écrit tel l'indication d'une abréviation, le renvoi à une note de bas de page, le commencement d'une nouvelle partie, etc. Ils englobent ainsi : le paragraphe et l'alinéa, l'astérisque et l'appel de note, le point, le tiret et la barre oblique.

---

<sup>1</sup> DOPPAGNE, Albert. La bonne ponctuation : clarté, efficacité et précision de l'écrit. 4ème édition. Bruxelles : Duclot, 2006, 101 P 77.

### 3.4.1 Le paragraphe et l'alinéa :

Le paragraphe et l'alinéa s'occupent des grandes divisions d'un discours écrit, surtout quand ce dernier s'annonce très long. Ils servent ainsi à aérer le texte en fournissant au lecteur l'avantage d'une lecture guidée menant ainsi à une meilleure compréhension de cet écrit.<sup>1</sup>

### 3.4.2 L'astérisque et l'appel de note :

L'astérisque prend la forme d'une petite étoile et sert principalement soit à indiquer un renvoi soit à marquer un nom réduit à la simple initiale en vue de préserver son anonymat. Quant à l'appel de note, il occupe principalement la même fonction qu'un astérisque sauf qu'il peut être utilisé autant de fois que possible contrairement à l'astérisque qui se limite généralement à trois utilisations.<sup>2</sup>

### 3.4.3 Le point, le tiret et la barre oblique :

Ces trois signes déjà cités précédemment dans d'autres catégories, peuvent également faire partie des signes d'appel. Cela revient au fait qu'un signe de ponctuation peut jouer plusieurs rôles à la fois. Prenons ainsi l'exemple du point qui peut à la fois signaler la fin d'une phrase : « *J'arrive dans une demi-heure.* » et une abréviation « *C'est M. le directeur qui s'en occupe.* ».

## 4. Les lois de la ponctuation :

Selon C. Tournier<sup>3</sup>, chaque signe de ponctuation doit être analysé en tant que signifié et signifiant. Autrement dit, il faudra s'intéresser aux relations existantes entre le signifié dans la langue et les sens qui peuvent lui être attribués selon le contexte car un même signe réunit diverses valeurs, séparatrices soient-elles ou modales, qui interagissent entre elles selon des lois. Ainsi, en nous référant aux travaux de G. Jarno-El Hilali et M-P. Dufour<sup>4</sup>, nous explicitons dans ce qui suit les lois de C. Tournier et de N. Catach.

---

1 DOPPAGNE, Albert. La bonne ponctuation : clarté, efficacité et précision de l'écrit. 4ème édition. Bruxelles : Duclot, 2006, 101 P 80.

2 DRILLON, Jacques. Traité de la ponctuation française. Edition tel. Paris: Gallimard, 1991, 472 P 428.

3 JARNO-EL HILALI, Guénola. Enseigner et apprendre la grammaire : le cas de la phrase et de la ponctuation cycle II volume I [thèse en ligne]. Toulouse : université Toulouse 2 Le Mirail, 4 juillet 2011. Format PDF. Disponible sur : <https://core.ac.uk/download/pdf/47745159.pdf>. P 35-36. Consulté le : 21 février 2020.

4 DUFOUR. M-P, CHARTRAND. S-G. « Enseigner le système de la ponctuation » Le français aujourd'hui [En ligne]. 2014, n° 187. P 95. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-4-page-91.htm>. Consulté le : 21 février 2020.

## 4.1 Les lois de Tournier :

### 4.1.1 La loi d'exclusion :

*« Certains ponctuant s'excluent mutuellement, c'est-à-dire que même s'il y a, en ce point du discours, plusieurs ponctuations à marquer, un seul ponctuant est réalisé, et une seule fois. »*

La loi d'exclusion évoque le fait qu'il existe certains signes de ponctuation qui ne peuvent pas être employés successivement dans un discours même s'ils expriment des valeurs différentes. Cela amène donc à l'exclusion de l'un d'entre eux. Prenons l'exemple du « point » qui ne peut, en aucun cas, suivre une virgule, un point-virgule, un point d'interrogation ou encore les deux points.

➤ Ex : Nous devons exprimer :

- Soit une pause en employant un point : Il commence à faire froid. Je dois m'acheter un manteau.
- Soit un rapport de conséquence en employant les deux points : Il commence à faire froid : je dois m'acheter un manteau.
- Mais il est impossible d'exprimer les deux valeurs à la fois en employant successivement le point et les deux points : Il commence à faire froid : .Je dois m'acheter un manteau.

### 4.1.2 La loi de neutralisation :

*« Si en un point du discours plusieurs ponctuations doivent être marquées et ne peuvent normalement l'être que par le même ponctuant, celui-ci n'est réalisé qu'une fois. »*

La loi de neutralisation s'intéresse aux différentes valeurs d'un même signe. Autrement dit, « le point » peut indiquer la fin d'une phrase comme il peut marquer une abréviation ; dans ce cas, lorsque dans un discours, se rejoignent le point de fin de phrase et le point abrégatif, le second neutralise l'emploi du premier ce qui justifie l'impossibilité d'employer deux points de suite.

➤ Ex : Le point abrégatif marque à la fois l'abréviation et la fin de la phrase. Nous devons ainsi opter pour :

- Une trousse de secours contient de l'eau oxygénée, des compresses de gaze, etc.

Au lieu de :

- Une trousse de secours contient de l'eau oxygénée, des compresses de gaze, etc. .

#### 4.1.3 La loi d'absorption :

« Il existe des signes qui ne peuvent apparaître l'un à côté de l'autre, bien que comportant des ponctuations et des ponctuations différents : dans de tels cas, un seul ponctuant est réalisé et il se charge alors de sa ponctuation propre et des autres. »

La loi d'absorption se focalise surtout sur les signes de ponctuation qui peuvent assurer la même fonction. Par exemple : le point et le point d'exclamation, bien qu'ils aient divers rôles, ont une fonction en commun qui est celle d'indiquer la fin d'une phrase. Dans ce cas, le point d'exclamation indiquant une modalité et placé à la fin de la phrase, absorbe le point final de celle-ci tout en exprimant sa valeur syntaxique.

- Ex : Le point d'exclamation s'occupe d'exprimer sa valeur syntaxique ainsi que celle du point. Nous employons donc :

- Quelle belle journée !

Au lieu de :

- Quelle belle journée ! .

## 4.2 Les lois de Catach :

### 4.2.1 La première loi :

« Tout segment syntaxique constitue en même temps un groupe de sens. La ponctuation doit donc respecter avant tout une loi fondamentale : sauf accidents de discours, ne jamais séparer ce que le sens unit étroitement [...]. »

La première loi insiste sur l'interdiction de séparer des éléments étroitement liés par le sens tel le déterminant et le nom, le sujet et le prédicat, etc.

- Ex : nous employons ainsi :

- Un livre.

Au lieu de :

- Un, livre.

**4.2.2 La loi d'anticipation :**

« Cette obligation est si forte qu'au seuil d'un groupe de sens que l'on sait devoir être long [...], il est préférable de prévoir à temps une prise d'air, ou à l'écrit un signe, permettant de ne pas s'arrêter ensuite. »

La loi d'anticipation, comme son nom l'indique, incite à anticiper l'emploi des signes de ponctuation lorsque l'on sait déjà qu'un groupe de sens est long pour éviter que l'on s'arrête par la suite. Prenons ainsi l'exemple d'un sujet qui est très long : habituellement, il n'y a pas de pause, à la lecture ou à l'écrit, entre un sujet et un verbe mais dans ce cas elle doit y avoir lieu pour ne pas se trouver dans l'obligation de la placer ensuite d'une manière inadéquate.

- Ex : du moment que le sujet est long, on doit anticiper l'emploi d'une virgule permettant une légère pause en évitant ainsi son emploi aléatoire. Nous aurons ainsi :
- Le mystérieux chemin sombre qui, selon une vieille femme, menait rapidement et sûrement à l'autre bout de la forêt, était plutôt long et dangereux.

Contrairement à une phrase dont le sujet est court :

- Le mystérieux chemin sombre était long et dangereux.

**4.2.3 La loi de la longueur :**

« Le nombre et la qualité des signes sont fonction de la longueur des phrases [...]. Cette loi n'est valable que si elle entre en conflit avec les autres lois. »

La loi de la longueur se résume au fait que l'emploi des signes de ponctuation dépend de la longueur de la phrase. Ainsi, une phrase longue nécessite automatiquement plus de signes de ponctuation qu'une phrase courte.

- Ex : Voici deux phrases qui expliquent en quoi consiste cette loi :
- Cette phrase courte nécessite uniquement l'emploi de deux signes de ponctuation : Hier, j'ai rendu visite à ma grand-mère.
  - Contrairement à cette phrase longue qui nécessite l'emploi de plus de signes de ponctuation : Hier, je me suis levée tôt, j'ai fait des courses, j'ai préparé un gâteau et j'ai rendu visite à ma grand-mère.

**4.2.4 La loi des accidents de discours :**

« La ponctuation de la phrase complexe formée de parties imbriquées est indispensable, celle de la phrase simple, même longue, ne l'est pas. La syntaxe constructive n'a en elle-

*même aucune nécessité de signes internes [...]. En revanche, l'accident du discours [...] appelle les signes. La virgule, par exemple, apparaîtra dans trois cas : juxtapositions [...], incises, inversions de groupes [...]. Les positions privilégiées des accidents de discours sont l'initiale et la finale. Les accidents internes, plus lourds à gérer, peuvent souvent être, sauf effet de style, évités. »*

La loi des accidents de discours s'intéresse principalement aux phrases complexes contenant des insertions. Ces dernières doivent, elles aussi, être prises en charge en matière de ponctuation afin d'éviter toute confusion.

- Ex : Pour éviter que l'on confonde la phrase complexe avec l'incise, nous introduisons cette dernière par un autre signe de ponctuation. Nous obtenons ainsi :
- Je me lève –comme tous les jours– à 6h du matin, je fais ma toilette, je prends mon petit déjeuner, je m'habille et je sors.

Au lieu de :

- Je me lève, comme tous les jours, à 6h du matin, je fais ma toilette, je prends mon petit déjeuner, je m'habille et je sors.

#### **4.2.5 La loi de sobriété :**

*« A/ « Pas plus de signes que de choses à signifier » : il faut [...] tenir à tout instant compte de l'unité de la pensée totale, réellement indivisibles ». Cependant, il faut tenir compte aussi de la clarté de l'énonciation. Un équilibre est donc à trouver entre les impératifs complémentaires de l'unité de la pensée, des accidents du discours et du souci d'éviter l'ambiguïté.*

*B/ « Pas de signes en cascade » : une des conséquences majeures de la loi de sobriété est celle-ci : quand une ponctuation de groupe partiel devrait être immédiatement suivie d'une autre ponctuation de groupe de même rang ou de rang supérieur, la première s'efface devant la suivante. »*

La loi de sobriété traite en premier lieu le respect de la pensée dans sa continuité. Autrement dit, il ne faut pas diviser par des signes de ponctuation une phrase véhiculant un sens, voire une pensée totale. Puis, en deuxième lieu, le fait d'établir « des priorités » en ponctuant afin d'éviter l'emploi abusif des signes de ponctuation.

Enfin, après avoir découvert l'aspect linguistique des signes de ponctuation : les diverses définitions qui affirment leur rôle incontestable à l'écrit, les fonctions sémantiques, syntaxiques et prosodiques qu'ils occupent, leur classement pausal, mélodique, d'insertion et d'appel ainsi que les lois de C. Tournier et de N. Catach qui régissent leur fonctionnement, nous constatons que la ponctuation est d'une très grande importance du fait qu'elle contribue à l'organisation, à la hiérarchisation et au renforcement formels et sémantiques de tout écrit. C'est ainsi que nous ne pouvons plus la considérer comme étant un objet accessoire ou inutile mais bien au contraire, nous devons en faire un objet d'enseignement allant ainsi vers une didactique de la ponctuation.

**CHAPITRE II :**

**LA PONCTUATION**

**D'UN POINT DE VUE**

**DIDACTIQUE**

« Il existe une ponctuation logique, indispensable au déchiffrement d'un texte, soumise à certaines règles : elle a principalement pour but d'indiquer le groupement des mots [...] Il existe aussi une ponctuation expressive, qui n'est pas soumise à des règles fixes, mais aux intentions stylistiques. »<sup>1</sup>.

En effet, l'enseignement de la ponctuation a toujours été considéré comme un sujet de polémique du fait qu'il est soumis à deux tendances contradictoires : certains pensent que la ponctuation relève du personnel. Autrement dit, l'acte de ponctuer revient uniquement au scripteur et donc ne doit pas être régi par des normes et des règles. Tandis que d'autres insistent sur le fait de traiter la ponctuation comme tout autre objet d'enseignement.

C'est ainsi que naissent diverses difficultés quant à l'enseignement de cet aspect qui à travers lesquelles les didacticiens sont parvenus à mettre en place des principes propres à l'enseignement adéquat des signes de ponctuation.

De ce fait, nous explicitons dans le présent chapitre les difficultés et les principes liés à l'enseignement de la ponctuation.

### **1. Les difficultés liées à l'enseignement de la ponctuation :<sup>2</sup>**

Comme nous venons de le mentionner, l'enseignement de la ponctuation témoigne de diverses difficultés que nous regroupons et illustrons dans ce qui suit.

#### **1.1 Grande complexité du domaine :**

L'une des plus grandes difficultés rencontrées lors de l'enseignement de la ponctuation est la complexité du domaine même. Autrement dit, les savoirs liés à la ponctuation tels les ouvrages de références ou les manuels scolaires demeurent instables et dispersés mettant ainsi l'enseignant face à une notion difficile à enseigner. D'ailleurs, V. Paolacci affirme que « [...] les difficultés pour le formateur sont plus grandes encore quand il s'agit de travailler en formation sur la ponctuation, pour laquelle les savoirs disponibles sont plus dispersés, moins stabilisés et qui peut apparaître comme plus périphérique dans le système orthographique. »<sup>3</sup>

---

1 CHEVALIER. J-C, BLANCHE-BENVENISTE.C, ARRIVE. M, PEYTARD. J. Grammaire Larousse du français contemporain. Edition librairie Larousse. Paris : 1964, 494p. P 32.

2 DUFOUR, Marie-Pierre. Des traités de ponctuation à la classe de français : didactisation d'un objet de savoir. [En ligne]. Québec : 2014. Format PDF. Disponible sur : <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/25222/1/31025.pdf>. Consulté le : 8 mars 2020.

3 PAOLACCI.V, GARCIA-DEBANC. C. Quel enseignement de la ponctuation (et autres marques d'organisation textuelle) en formation initiale d'enseignants ?In: Repères, recherches en didactique du français langue maternelle. [En ligne]. 2003, n°28. P 94. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/reper\\_1157-1330\\_2003\\_num\\_28\\_1\\_2424](https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2003_num_28_1_2424). Consulté le : 12 mars 2020.

**1.2 Peu de temps dédié à l'enseignement de la ponctuation en classe :**

L'enseignement de la ponctuation est considéré comme étant moins prioritaire par rapport aux autres leçons d'orthographe ce qui explique que l'on lui accorde peu de temps en classe, comme le souligne G. Jarno El-Hilali, on « [...] considère souvent la ponctuation comme un domaine mineur que l'on aborde lorsque les problèmes plus importants [...] de la rédaction ont été réglés [...] »<sup>1</sup>. La difficulté réside donc dans l'incapacité d'assurer aux apprenants un enseignement efficace quant à l'usage des signes de ponctuation dans cette brève durée.

**1.3 Lieux et méthodes d'apprentissages adoptées par les apprenants :**

Vu que l'on accorde peu de temps à l'enseignement de la ponctuation en classe, les apprenants optent alors pour des méthodes d'apprentissage qualifiées d'autodidactes. Autrement dit, ils apprennent à ponctuer hors de l'école en interrogeant leurs parents, leur entourage ou encore, en consultant des références qui peuvent, dans certains cas, ne pas être fiables menant ainsi à un apprentissage qui n'obéit pas aux normes et aux règles d'emploi des signes de ponctuation.

C'est à partir de là que naît cette difficulté qui est le fait d'éliminer toute représentation erronée apprise par l'apprenant en dehors de la classe et de la remplacer par un savoir normé et correct.

**1.4 Représentations conflictuelles des enseignants sur la ponctuation :**

Les enseignants, malgré leur formation, adoptent principalement un emploi des signes de ponctuation dit personnel. Autrement dit, ils ont leurs propres représentations quant à l'usage de certains signes qui leur créent ainsi un conflit, un chevauchement voire une hésitation entre : enseigner uniquement la ponctuation normée et codifiée présente au sein des outils didactiques disponibles, ou bien, ajouter à cela leur propre vision de la ponctuation.

Ainsi, l'enseignant doit prendre la décision soit de se fier uniquement à la leçon de ponctuation, soit à sa propre méthode de ponctuer, soit de combiner les usages normés et d'autres usages jugés moins rigides afin de permettre une meilleure découverte de l'objet ponctuation.

---

1 JARNO-EL HILALI, Guénola. Enseigner et apprendre la grammaire : le cas de la phrase et de la ponctuation cycle II volume I [thèse en ligne]. Toulouse : université Toulouse 2 Le Mirail, 4 juillet 2011. Format PDF. Disponible sur : <https://core.ac.uk/download/pdf/47745159.pdf>. P 24. Consulté le : 12 mars 2020.

**1.5 Enseignement lacunaire des signes de ponctuation :**

L'enseignement de la ponctuation peut être qualifié de lacunaire car d'une part, les outils didactiques mis à la disposition de l'enseignant tel le manuel scolaire proposent aux apprenants des leçons contenant un nombre restreint de signes de ponctuation qui ne véhiculent pas à leur tour toutes les fonctions de la ponctuation et d'autre part, parce que l'on confond généralement au sein de ces mêmes outils, la ponctuation orale et la ponctuation écrite qui sont deux domaines distincts.

C'est ainsi que paraîtront des lacunes qui vont entraver l'enseignement exhaustif des signes de ponctuation.

**1.6 Effets de la situation scolaire :**

Il existe deux problèmes qui découlent principalement de la situation scolaire. Commençant en premier lieu par mentionner le fait que les situations d'écritures proposées aux apprenants sont généralement simulées. Autrement dit, l'apprenant est conscient que ses productions écrites sont principalement destinées à son enseignant et à personne d'autre et donc ne s'efforce pas à fournir des efforts afin d'assurer une meilleure transmission de son message comme il le ferait par exemple si son destinataire était authentique. En effet, la commission nationale des programmes approuve à son tour que « *Le professeur doit faire prendre conscience aux apprenants qu'un texte est un acte de communication : il est écrit dans un but, à un lecteur particulier, et doit avoir une présentation particulière. C'est pourquoi, il doit recourir à des situations de communication authentiques en concevant des projets d'écriture avec un enjeu et un destinataire précis.* »<sup>1</sup>.

Notons également le fait que cette difficulté pourrait être relative, à notre avis, au caractère de l'enseignant en classe ou en évaluation car nous ne pouvons nier le fait que la qualité de l'écrit d'un apprenant pourrait pertinemment dépendre de ce critère.

Quant à l'impact de ce problème par rapport à la maîtrise de la ponctuation, il réside justement dans le fait que moins la situation de communication est authentique, moins l'apprenant utilise des signes de ponctuation qui lui permettent dans ce cas d'être plus expressif.

---

1 La commission nationale des programmes 2006.P 67-68.In : BENSALÉM, Djemaa. « Méthodes actuelles de l'enseignement de l'écrit de français langue étrangère : le dispositif du projet ». Multilinguales [En ligne].2016,7 [mis en ligne le 30 juin 2018]. P 3. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/multilinguales/702#tocto1n1>. Consulté le : 13 mars 2020.

Un autre problème est à mentionner, le fait que les apprenants découvrent les signes de ponctuation à travers des supports tapuscrits alors qu'ils sont amenés concrètement à ponctuer des textes manuscrits. Cela paraît comme une difficulté de faible importance mais qui est tout de même à ne pas négliger.

### **1.7 Enseignement décontextualisé des signes de ponctuation :**

Enseigner les signes de ponctuation de manière décontextualisée, par exemple, à l'intérieur d'une liste contenant uniquement les signes et leurs fonctions, représente un réel obstacle aux apprenants quant à la maîtrise de ces signes lors de la rédaction. Autrement dit, la situation d'écriture à laquelle l'apprenant peut être confronté est forcément régie par une situation communicationnelle qui nécessite à son tour un genre textuel bien précis, ce qui implique que l'enseignement de la ponctuation doit être contextualisé.

De ce fait, la difficulté réside dans le fait de pouvoir doter l'apprenant d'une compétence qui lui permet de ponctuer tout type de texte sans confusion.

### **1.8 Inefficacité des outils didactiques mis à la disposition des enseignants :**

Divers didacticiens, tels D. Bessonat, D. Bain, V. Paolacci ou encore G. Jarno- El hilali, évoquent le fait que les outils didactiques (manuels scolaires, cahiers d'exercices, recueil de textes, etc.) mis à la disposition des enseignants pour l'enseignement de la ponctuation manquent d'efficacité. Autrement dit, ces outils fondamentaux sur lesquels l'enseignant doit s'appuyer en premier lieu pour préparer ses leçons ne sont pas exhaustifs en matière de contenu et donc ne permettent pas aux apprenants de bien saisir le fonctionnement des signes de ponctuation. Ainsi, D. Bain témoigne que « *les références théoriques dans ce domaine ou les « textes du savoir » ne fournissent pas un corps de connaissances suffisant et largement accepté.* ».<sup>1</sup>

## **2. Les principes d'enseignement des signes de ponctuation :<sup>2</sup>**

Nous explicitons dans ce qui suit les principes de l'enseignement de la ponctuation qui assurent le bon déroulement de la leçon relative à cet aspect.

---

1 BAIN, Daniel. Les adultes et la ponctuation : comme un malaise ! Edition DIPCO. Genève : 1999. 47p. P 23.

2 DUFOUR. M-P, CHARTRAND. S-G. « Enseigner le système de la ponctuation » Le français aujourd'hui [En ligne]. 2014, n° 187. P. 96-98. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-4-page-91.htm>. Consulté le : 15 mars 2020.

### 2.1 Enseignement regroupé et contextualisé :

Un bon enseignement des signes de ponctuation se caractérise d'une part, par le fait qu'ils soient présentés par regroupement ; c'est-à-dire que l'on doit rassembler tous les signes remplissant la même fonction dans un discours écrit et d'autre part, par le fait qu'ils soient enseignés de manière contextualisé. Autrement dit, l'enseignement de ces signes de manière séparée et décontextualisée à l'intérieur d'une liste fermée mènera forcément à une incompréhension du fonctionnement de ce système et ne permettra pas une amélioration quant à leur emploi à l'écrit. Ainsi, G. Jarno El-Hilali affirme que la « *ponctuation devraient plutôt être, sur un plan didactique, enseignée dans le cadre du texte et du contexte de sa production* »<sup>1</sup>.

En effet, si l'on enseigne, par exemple, aux apprenants la fonction qu'assure « le point », qui est un signe pausal, il est préférable d'en faire suivre l'enseignement de la virgule, du point-virgule et du tiret qui sont aussi des signes pausaux car cela permet à l'apprenant d'être plus guidé dans son apprentissage en lui facilitant ainsi l'opération de mémorisation.

De plus, un enseignement contextualisé des signes de ponctuation permet à l'apprenant une meilleure maîtrise de ces signes du fait qu'il est amené à réaliser des rédactions soumises à une situation de communication bien déterminée et donc à un genre textuel bien précis.

### 2.2 Connaissance des lois de ponctuation par l'enseignant :

Bien qu'il soit difficile d'enseigner systématiquement les lois de C. Tournier et de N. Catach, il reste important que l'enseignant les connaisse vu leur contribution à la compréhension du fonctionnement des signes de ponctuation, à l'organisation et à la hiérarchisation de leurs usages. De ce fait, la connaissance des règles qui régissent l'emploi des signes de ponctuation facilitera en grande partie les opérations d'enseignement et de correction adéquates liées à la ponctuation.

Prenons ainsi l'exemple d'un apprenant qui à la fin d'une phrase exclamative, qui se termine logiquement par un point d'exclamation, ajoute un point ; l'enseignant, dans ce cas, en faisant référence à la loi d'absorption attribuée à C. Tournier (voir page 16), saura que cette succession de signes ne peut y avoir lieu du fait que ces deux signes ont une fonction

---

1 JARNO-EL HILALI, Guénola. Enseigner et apprendre la grammaire : le cas de la phrase et de la ponctuation cycle II volume I [thèse en ligne]. Toulouse : université Toulouse 2 Le Mirail, 4 juillet 2011. Format PDF. Disponible sur : <https://core.ac.uk/download/pdf/47745159.pdf>. P 187. Consulté le : 15 mars 2020.

commune qui est celle d'annoncer la fin d'une phrase. Il serait donc correct d'employer uniquement l'un de ces signes qui est dans ce cas le point d'exclamation.

### 2.3 Choix minutieux des exemples proposés aux apprenants :

Le choix des exemples proposés aux apprenants doit être rigoureux. Autrement dit, il faudra veiller à ce qu'ils soient assez riches et variés pour permettre aux apprenants d'une part, à mieux saisir le fonctionnement des signes de ponctuation et d'autre part, de découvrir l'emploi de ces signes par différents types de scripteurs et dans divers genres discursifs.

### 2.4 Tenir compte des usages variés des signes de ponctuation :

Le didacticien D. Bessonat insiste sur la nécessité de tenir compte des usages dits plus figés des signes de ponctuation et d'autres dits plus souples<sup>1</sup>. En effet, il est nécessaire que l'enseignement des signes de ponctuation soit basé sur l'observation des usages variés, qu'ils soient corrects ou faux, produits par des scripteurs experts ou non, afin que les apprenants puissent d'une part, se rendre compte que ce système, malgré la pluralité de ses signes et de leurs fonctions, s'avère quand même moins contraignant par rapport à d'autres constituants de l'orthographe et d'autre part, afin d'éviter qu'ils s'imprègnent des modèles erronés suite aux représentations qu'ils peuvent avoir par rapport à l'emploi de tel ou tel signe.

### 2.5 Enseignement progressif des signes de ponctuation :

L'enseignement des signes de ponctuation doit suivre une certaine progression régie par un ordre de priorité. C'est-à-dire que certains signes doivent être enseignés avant d'autres, par exemple : l'enseignement des signes qui servent à diviser le texte en paragraphe ou à délimiter les phrases graphiques doit précéder celui des signes qui ont des usages plus fins voire secondaires comme les guillemets ou les parenthèses.

De plus, cette progression doit nécessairement se faire en corrélation avec celle relative à l'apprentissage de la syntaxe et de l'écrit en relation avec les genres textuels comme le souligne S. Caddéo « [...] il faudrait intégrer l'enseignement de la ponctuation dans l'enseignement de l'écriture [...] »<sup>2</sup>.

---

1 BESSONAT, Daniel. « Enseigner la... ponctuation » ? (!). In : pratique : linguistique, littérature, didactique. [En ligne]. 1999, n°70. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/prati\\_0338-2389\\_1991\\_num\\_70\\_1\\_1635](https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1991_num_70_1_1635). Consulté le : 17 mars 2020.

2 CADDEO, Sandrine. L'usage de la ponctuation chez les enfants. In: DEFAYS.J-M, ROSIER. L, TILKIN. F. Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège : A qui appartient la ponctuation ? 13-15 mars 1997. Belgique : De Boeck & Larcier. 465 P 255-274.

**2.6 Enseignement par le biais de révision-correction :**

La simple connaissance des règles d'emploi des signes de ponctuation n'est pas garante de leur maîtrise à l'écrit. C'est pourquoi, un enseignement systématique de révision-correction de textes par les apprenants est indispensable car il leurs permet d'apprendre à mieux utiliser ces signes du fait qu'ils apprennent, au fur et à mesure, de diagnostiquer leurs problèmes par rapport à l'écrit en général et à la ponctuation en particulier, pour ensuite effectuer les modifications nécessaires assurant ainsi une rédaction conforme aux normes de l'écrit entre autres le respect de la ponctuation.

**2.7 Négocier les erreurs de ponctuation :**

L'enseignant évaluateur doit faire preuve de tolérance quant aux erreurs commises par les apprenants en termes de ponctuation. Pour ce faire, il doit opter pour la découverte de leurs représentations sur l'usage de tel ou tel signe de ponctuation et les négocier afin de pouvoir y remédier par la suite. D'ailleurs, R. Galisson adhère à l'idée que l'erreur doit être négociée en classe du fait qu' «*elle constitue un facteur de progrès non négligeable et une excellente filière d'information pédagogique.* ».<sup>1</sup>

**2.8 Choix réfléchi des outils didactiques :**

L'enseignant doit être vigilant quant au choix des outils d'enseignement afin d'éviter la didactisation inadéquate de l'objet « ponctuation ». Autrement dit, si l'enseignant décide de faire intervenir, lors de la leçon de ponctuation, un outil didactique autre que ceux qui lui sont fournis par le ministère tel le manuel scolaire ou le cahier d'exercices, il doit veiller à ce qu'il soit un outil sûr en matière de contenu et d'informations.

Par exemple, il peut recourir aux ouvrages élaborés par des chercheurs spécialisés en ponctuation tels « *traité de la ponctuation* » de J. Drillon ou encore « *la ponctuation* » de N. Catach. Cependant, ces outils doivent être soumis à un jugement critique de la part des enseignants ayant, bien sûr, poursuivi leur formation car ils peuvent ne pas être efficaces quant au traitement de la ponctuation.

---

1 GALISSON. Robert. D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues, du structuralisme au fonctionnalisme. Edition CLE international. Paris : 1994. P 75.

C'est ainsi qu'en guise de conclusion, nous soulignons pertinemment le fait que les difficultés relatives généralement au domaine même, aux temps, lieux et méthodes d'enseignement et d'apprentissage, aux diverses représentations relevées aussi bien par les enseignants que par les apprenants ainsi qu'aux lacunes correspondant aux outils didactiques, en plus des principes relatifs à l'enseignement de la ponctuation et abordés dans le présent chapitre, ne font de cet aspect qu'un objet d'enseignement par excellence qui s'impose dans le domaine de la didactique de l'écrit et qui est loin d'être négligé, ou encore, soumis à un usage personnel ou facultatif.

# **PARTIE PRATIQUE**

# **CHAPITRE I :**

# **ENQUETE**

Après avoir exposé la première partie de notre travail de recherche qui comprend le cadrage théorique propre à l'aspect linguistique et didactique de la ponctuation, nous voici face à la partie pratique dans laquelle nous visons à vérifier notre hypothèse de départ qui tourne principalement autour du fait que le manque de leçons et d'exercices au niveau des manuels scolaires sur la ponctuation ainsi que la qualité du contenu relatif à son enseignement explicite constituent la raison principale de la non-maîtrise de cet aspect à l'écrit.

### **1. La méthodologie de recherche :**

Afin de mener à bien notre travail de recherche, nous envisageons de recourir aux instruments d'investigation suivants :

- L'analyse d'un matériel didactique.
- L'expérimentation.

Ainsi, avant d'entamer ce travail concrètement, il nous semble indispensable d'apporter plus de clarifications quant à ces deux instruments d'investigation.

#### **1.1 L'analyse d'un matériel didactique :**

##### **1.1.1 Définition d'un « matériel didactique » :**

L'expression « matériel didactique » renvoie tout simplement à tous les moyens mis à la disposition de l'enseignant et de l'apprenant dans le but d'assurer une bonne didactisation d'une quelconque discipline. Ainsi, ces moyens, sont par ordre diachronique : le manuel scolaire, le cahier d'exercices, le livre du professeur, les enregistrements audio et vidéo et les plateformes dédiées à l'échange collaboratif entre enseignant/apprenant.<sup>1</sup>

##### **1.1.2 Le choix du matériel didactique :**

En effet, le matériel didactique dont il est question dans notre travail de recherche est le manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> AM vu qu'elle constitue la population ciblée par notre recherche. Par ailleurs, nous devons préciser qu'il s'agit, dans notre cas, non pas d'une analyse du matériel didactique dans sa totalité, mais uniquement du contenu relatif à l'enseignement explicite de la ponctuation qui constitue ainsi notre corpus d'étude.

---

<sup>1</sup> PUREN, Christian. Dossier n°5, la perspective didactique 3/4 : matériels et pratiques. Cours collaboratif en ligne « La didactique des langues-cultures comme domaine de recherche » [En ligne]. 23p. P 3. Disponible sur : <https://www.christianpuren.com/cours-la-dlc-comme-domaine-de-recherche/dossier-n-5-la-perspectivedidactique-3-4/>. Consulté le : 3 septembre 2020.

### 1.1.3 La justification du choix du matériel didactique :

Force est d'admettre que l'un des éléments indispensables à la transmission et à la didactisation des connaissances est bel et bien le manuel scolaire. Alors, le manuel scolaire est un outil imprimé « *intentionnellement structuré pour s'inscrire dans un processus d'apprentissage, en vue d'en améliorer l'efficacité* »<sup>1</sup>. Autrement dit, le rôle primordial du manuel consisterait en grande partie à baliser l'enseignement/ apprentissage d'une quelconque discipline en comportant les différents objectifs, fonctions et exercices en lien avec l'objet traité.

Ainsi, le livre scolaire est essentiel d'une part, pour les apprenants car il constitue un ouvrage de référence leur permettant la découverte, l'apprentissage et la compréhension de nouvelles notions et d'autre part, pour l'enseignant puisqu'il lui servira de guide à l'enseignement en lui donnant l'occasion de mieux gérer le déroulement de ses séances et de varier les exercices proposés en classe.<sup>2</sup>

C'est pourquoi, nous supposons que cet outil, vu qu'il accompagne toute opération d'enseignement/ apprentissage, peut être particulièrement une cause de la non-maîtrise de l'objet dont il est question dans notre travail de recherche étant « la ponctuation ».

### 1.1.4 Le déroulement de l'analyse :

A la lumière des principes d'enseignement de la ponctuation abordés précédemment dans la partie théorique (voir page 24-27) et adoptés ainsi comme critères d'analyse, nous effectuerons l'analyse du manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> AM en deux parties : la première sera consacrée à la description générale du manuel contenant ainsi qu'à sa présentation technique. Quant à la deuxième, elle sera dédiée à l'analyse du contenu relatif à l'enseignement explicite de la ponctuation qui s'effectuera par rubrique tout en évoquant la démarche d'enseignement adoptée dans la leçon.

### 1.1.5 Les objectifs de l'analyse :

Nous visons à travers l'analyse du contenu relatif à l'enseignement explicite de la ponctuation en 4<sup>ème</sup> AM, à vérifier la validité de notre hypothèse établie au départ. Autrement dit, nous cherchons d'une part à vérifier s'il existe réellement un manque de leçons et

---

<sup>1</sup> GERARD. F-M, ROEGIERS et Coll. X. Des manuels scolaires pour apprendre : concevoir, évaluer, utiliser. 2<sup>ème</sup> édition. Bruxelles : De boeck université, 2009, 415 P. 10.

<sup>2</sup> MEMAI. A, ROUAG. A. « Le manuel scolaire : Au-delà de l'outil pédagogique, l'objet politico-social ». Éducation et socialisation [En ligne]. 2017, n° 43. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/edso/2014>. Consulté le 28 mars 2020.

d'exercices au niveau du manuel scolaire et d'autre part, à vérifier la qualité du contenu transmis aux apprenants quant à l'enseignement explicite de cet aspect.

### **1.1.6 Le traitement des données :**

Vu qu'il s'agit dans cette partie d'avancer des commentaires par rapport au contenu renvoyant à l'enseignement explicite de la ponctuation au niveau du manuel scolaire de 4<sup>ème</sup>AM, une analyse qualitative s'impose donc pour l'interprétation des données. Ainsi, ce type d'analyse intervient non pas lorsqu'il s'agit d'interpréter des résultats par le biais des chiffres, mais il intervient surtout lorsqu'il est question de comprendre la nature de tel ou tel phénomène ou encore d'avancer des explications, des commentaires ou des critiques par rapport à sa qualité et cela à travers des mots.<sup>1</sup>

## **1.2 L'expérimentation :**

### **1.2.1 Définition de l'expérimentation :**

*« L'expérimentation est une technique directe, généralement utilisée auprès d'individus dans le cadre d'une expérience. Elle permet de faire un prélèvement quantitatif en vue de soumettre les données à un traitement statistique. »<sup>2</sup>.*

Autrement dit, cette technique d'investigation consiste en premier lieu à recueillir des données quantifiables auprès des apprenants, qui sont dans notre cas les textes à ponctuer et les productions écrites à rédiger, ensuite les analyser à l'aide d'une grille adéquate pour enfin les soumettre à un traitement statistique.

### **1.2.2 La présentation de l'établissement :**

Notre travail d'expérimentation va s'effectuer au niveau du CEM RAHABI Salah, communément appelé BARA Lakhdar, renvoyant ainsi au quartier dans lequel il se situe. Nous avons choisi spécialement cet établissement du fait que nous y avons effectué auparavant notre stage de licence à travers lequel nous avons gardé de très bonnes impressions à l'égard de l'accueil, de l'assistance du staff administratif et des enseignants de français. Notons également que son emplacement est proche de nos lieux de résidence.

---

<sup>1</sup> PUREN, Christian. « Chapitre 5, mettre en œuvre ses méthodes de recherche ». Cours en ligne « méthodologie de la recherche en didactique des langues-cultures » [En ligne]. 11 août 2013. 52p. P 40. Disponible sur : [www.christianpuren.com/coursmethodeologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-5-mettre-en-oeuvre-ses-methodes-derecherche/](http://www.christianpuren.com/coursmethodeologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-5-mettre-en-oeuvre-ses-methodes-derecherche/) . Consulté le : 3 septembre 2020.

<sup>2</sup> LAPORTE, Gilles. Cours en ligne « Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines 300-300-91 » [En ligne]. 2004. 64p. P 39-40. Disponible sur : [http://vega.cvm.qc.ca/ipmsh/documentation/pdf\\_ipmsh.pdf](http://vega.cvm.qc.ca/ipmsh/documentation/pdf_ipmsh.pdf). Consulté le : 4 septembre 2020.

De ce fait, cet établissement d'enseignement moyen comporte, en termes d'infrastructures scolaires, vingt salles, deux laboratoires, deux ateliers, deux salles d'informatique, deux stades, un amphi, une bibliothèque, sept bureaux administratifs, un bureau d'archives, une cantine et sept magasins.

Quant au nombre d'élèves, d'enseignants et d'employés administratifs, il comprend : 821 élèves répartis sur les quatre années d'enseignement moyen dont 223 élèves de 4<sup>ème</sup> année, 41 enseignants dont 6 enseignants de français et 35 employés occupant divers postes administratifs.

### **1.2.3 La population visée :**

La population visée par notre travail de recherche est justement l'ensemble des apprenants de 4<sup>ème</sup> AM du CEM RAHABI Salah. Cet établissement comporte 223 élèves de 4<sup>ème</sup> année dont 111 filles et 112 garçons répartis sur six classes. Cependant, il est quasi-impossible d'effectuer le travail d'expérimentation avec un nombre aussi élevé d'apprenants d'où la nécessité de sélectionner un échantillon représentatif de cette population.

### **1.2.4 L'échantillonnage :**

Nous envisageons de procéder à un échantillonnage non probabiliste par quotas afin d'assurer la représentativité de l'échantillon. Ainsi, nous projetons de sélectionner trois catégories d'apprenants répartis selon leurs moyennes en langue française. C'est-à-dire que la première catégorie comportera les apprenants dont la moyenne est égale ou supérieure à 15, la deuxième, ceux dont la moyenne est comprise entre 10 et 14 et la dernière, ceux dont la moyenne est inférieure à 10. De ce fait, notre échantillon constitue 11% de la population globale ce qui représente 24 apprenants à titre de 8 par catégorie si possible.

### **1.2.5 Le protocole de l'expérimentation :**

Nous avons prévu un travail d'expérimentation qui s'appuie sur deux instruments de collecte des données (voir annexe n°10) qui renvoient, bien sûr, à l'emploi des signes de ponctuation. Nous présentons alors, dans ce qui suit, ces deux instruments tout en justifiant leur choix :

Le premier instrument s'agit d'un texte à trous dans lequel les apprenants sont amenés à remplir les lacunes par le signe de ponctuation qui convient. Ainsi, ce texte est un passage dialogué tiré de l'histoire de « blanche neige et les sept nains » dont le choix repose sur la simple raison que la leçon de ponctuation programmée en 4<sup>ème</sup> AM traite exclusivement de la ponctuation propre au dialogue. Alors, ce passage contenant 24 lacunes, comporte

principalement les signes suivants : les guillemets, les tirets, les deux points et les points, ainsi que d'autres signes d'ordre standard comme par exemple : les virgules, les points d'interrogation et les points d'exclamation. Notons également que l'intérêt de notre exercice porte surtout sur l'emploi adéquat des signes de ponctuation, d'où le choix d'un texte accessible en matière de taille et de compréhension permettant ainsi à l'apprenant de se focaliser uniquement sur le contenu de la consigne.

Quant au deuxième instrument, il s'agit d'une production écrite que les apprenants sont amenés à rédiger en quelques lignes seulement. En effet, nous avons choisi de leur proposer la rédaction d'un court passage dialogué car, mis à part le fait que la leçon de ponctuation de 4<sup>ème</sup> AM porte sur les signes propres au dialogue, ces apprenants se sont déjà familiarisés avec ce type d'exercice en classe. Notons également que le thème de cette production écrite est principalement à la portée de tous les niveaux permettant ainsi aux apprenants d'accorder plus d'importance non pas au contenu de leurs productions mais à d'autres paramètres relatifs à leurs écrits, citons entre autres, l'emploi des signes de ponctuation.

Ainsi, l'objectif commun de ces deux exercices est de savoir d'une part, si le contenu de la leçon permet aux apprenants la mise en œuvre adéquate de ces signes à l'écrit et d'autre part, de vérifier l'efficacité des exercices contenus dans la leçon du fait qu'ils sont similaires, en termes de consignes, à ceux proposés par nous-mêmes.

### **1.2.6 L'objectif de l'expérimentation :**

L'objectif primordial de notre expérimentation consiste à vérifier si réellement le nombre et la qualité des leçons et des exercices de ponctuation proposés au niveau du manuel scolaire pourraient mener à la non-maîtrise de cet aspect à l'écrit.

### **1.2.7 Le traitement des données :**

En ce qui concerne les données recueillies à travers cette expérimentation, elles vont être soumises à un traitement quantitatif selon deux grilles d'analyse distinctes élaborées par nous-mêmes à la lumière des objectifs de chaque exercice (voir annexe n°1 et n°2). En effet, on fait appel à ce type d'analyse lorsqu'il s'agit d'interpréter des données chiffrées dans le but d'assurer l'objectivité des résultats obtenus.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> PUREN, Christian. « Chapitre 5, mettre en œuvre ses méthodes de recherche ». Cours en ligne « méthodologie de la recherche en didactique des langues-cultures » [En ligne]. 11 août 2013. 52p. P 39. Disponible sur : [www.christianpuren.com/coursmethodologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-5-mettre-en-oeuvre-ses-methodes-derecherche/](http://www.christianpuren.com/coursmethodologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-5-mettre-en-oeuvre-ses-methodes-derecherche/) . Consulté le : 6 septembre 2020.

**CHAPITRE II :**

**ANALYSE ET**

**INTERPRETATION DES**

**DONNEES**

**1. Analyse et interprétation des données du matériel didactique :****1.1 La présentation générale du manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> AM :**

Elaboré par l'inspectrice MADAGH Anissa et les deux professeurs de l'enseignement moyen BOUZELBOUDJEN Halim et MERAGA Chafik (voir annexe n°4), le manuel scolaire de « français de 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement moyen » est un ouvrage de référence composé de 159 pages. Il a été édité pour la première fois en 2019/2020 par l'organisation nationale des publications scolaires l'ONPS en collaboration avec Aures emballage et pris en charge par BENTOUATI Naima quant à la conception de sa maquette, sa couverture ainsi que sa mise en page (voir annexe n°3).

En effet, les premières pages qui suivent celles de la présentation technique, constituent pour l'apprenant un espace de découverte du contenu de son manuel à travers « l'avant-propos », « le sommaire » et la rubrique « je découvre ».

Ainsi, l'avant-propos dévoile d'abord à l'apprenant le but principal de son apprentissage et lui procure également un bref aperçu sur le contenu des séquences à découvrir ultérieurement. De ce fait, l'objectif primordial de ce manuel est de doter l'élève d'un savoir lui permettant d'argumenter dans des situations de communications diverses à travers des leçons de compréhension et de production écrite et orale, de vocabulaire, de grammaire, de lexique et d'orthographe étant toutes au service de l'argumentation (voir annexe n°5).

Puis, s'annonce le sommaire qui présente de manière détaillée le contenu des projets et des séquences. En effet, le manuel de 4<sup>ème</sup> année s'organise en trois projets à partir desquels découlent trois séquences pour le premier, et deux pour le deuxième et le troisième. Les séquences quant à elles, sont accompagnées d'un titre et comportent les trois rubriques suivantes : « écouter et observer » dédiée aux activités de compréhension et de production orale, « textes » relative à son tour aux activités de compréhension et de production écrite et enfin « apprendre pour rédiger » qui englobe tous les points de langue nécessaires à la rédaction d'un texte à visée argumentative (voir annexe n°6).

Enfin, vient la rubrique « je découvre » dans laquelle l'apprenant s'informe sur la structure de son manuel. C'est-à-dire qu'il découvre la répartition globale du contenu qui se délimite en trois parties : la première partie est consacrée à « l'étude des notions contenues dans le programme de 4<sup>ème</sup> AM », la deuxième à « l'évaluation » et la troisième aux « annexes ». Ces deux dernières parties font principalement office de révision à l'examen de brevet d'enseignement moyen B.E.M (voir annexe n°7).

### 1.2 L'analyse de la leçon de ponctuation du manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> AM :

En jetant un coup d'œil sur le sommaire, nous remarquons qu'il existe uniquement une seule leçon dédiée à l'enseignement explicite de la ponctuation qui s'intitule « la ponctuation dans le dialogue ». Nous constatons ainsi que le contenu de cette leçon est particulièrement relatif aux signes de ponctuation propres au dialogue qui sont : le point, les deux points, le tiret et les guillemets (voir annexe n°8).

En effet, cette leçon appartenant à la première séquence du deuxième projet, s'inscrit dans la rubrique « apprendre pour rédiger » et s'étale sur les pages 76-77 du manuel scolaire. Sur le plan formel, elle obéit principalement au plan conventionnel d'une leçon constituée ainsi d'un titre, d'un support textuel, d'une règle et d'exercices.

Quant à son contenu, nous l'analysons par rubrique de la manière suivante :

➤ **La rubrique « j'observe et j'analyse » :**

Dans cette partie, il s'agit premièrement d'observer le support textuel puis de répondre à trois questions qui permettent d'analyser justement ce support en termes de compréhension et de point de langue contenu dans la leçon. Ainsi, le texte proposé s'agit d'un court passage dialogué intitulé « le racisme », il comporte les signes de ponctuation suivants : le point, la virgule, le tiret et le point d'exclamation.

De ce fait, la première remarque que nous pouvons avancer à ce niveau est le fait qu'en comparant les signes de ponctuation contenus dans le support textuel avec ceux traités dans la leçon, nous constatons l'absence des deux points et des guillemets qui, normalement, doivent être abordés dans ce support en guise d'exemple permettant ainsi la découverte concrète de ces signes par les apprenants.

De plus, les questions qui accompagnent ce support textuel contiennent une seule question d'ordre sémantique, alors que les deux restantes traitent justement des signes de ponctuation du dialogue en mettant l'accent uniquement sur « le tiret » le caractérisant par « *le signe de ponctuation qui indique que ce texte est un dialogue* ». <sup>1</sup>Ainsi, nous constatons que même au niveau des questions d'analyse du texte, certains signes abordés dans la leçon restent toujours négligés.

---

1 Le manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement moyen, 2019-2020, Aures éditions, 159 P 76.

➤ **La rubrique « Je retiens » :**

Faisant office d'une règle, cette rubrique s'occupe d'expliquer en quoi consiste le rôle de la ponctuation en général et des signes de ponctuation abordés dans la leçon en particulier. En effet, nous remarquons que la ponctuation est définie uniquement par sa fonction sémantique à l'écrit en négligeant le rôle syntaxique qui permet justement à tout écrit de s'organiser en phrases et en paragraphes. Notons également que les apprenants pourraient confondre, au sein de cette rubrique, la ponctuation écrite et la ponctuation orale, étant deux domaines distincts, suite à l'emploi du terme : « *à l'oral, la ponctuation indique le moment où il faut marquer une pause et le moment où il faut pratiquer une intonation* »<sup>1</sup>, qui pourrait, à notre avis, être remplacé par le terme « en lisant » ou « à la lecture ».

Quant aux explications attribuées à l'emploi de ces signes dans le dialogue, nous mentionnons en premier lieu le fait qu'il s'agit d'explications très brèves qui véhiculent de manière très limitée le rôle de chaque signe de ponctuation. De plus, nous remarquons l'absence d'exemples qui illustrent concrètement l'emploi de ces signes. Ainsi, nous constatons, surtout en ce qui concerne les signes qui ne sont pas illustrés ni dans le support textuel ni dans des exemples étant : les deux points et les guillemets, que les apprenants jusqu'à ce stade de la leçon, ne sont pas encore parvenus, au moins, à observer l'emploi des signes en question à l'écrit.

A cette rubrique, s'ajoute un « éclairage » qui concerne les rôles des points de suspension à l'intérieur d'une phrase. Certes, en mettant à l'écart le contexte de la leçon, cet éclairage paraît intéressant du fait qu'il renseigne l'apprenant, d'une manière générale, sur l'emploi des points de suspension à l'écrit. Or, quant à sa relation avec le contenu de la leçon, nous constatons qu'il est de très moindre importance du fait que cette leçon ne témoigne d'aucune trace des points de suspension. Selon nous, il aurait mieux fallu que cet éclairage traite de l'emploi du point d'exclamation compte tenu de sa récurrence dans le support textuel.

➤ **La rubrique « je vérifie » :**

Comme son nom l'indique, il s'agit dans cette rubrique de vérifier, à travers un petit questionnaire de trois questions fermées, si les apprenants ont bien saisi le contenu de la leçon.

---

1 Le manuel scolaire de 4ème année de l'enseignement moyen, 2019-2020, Aures éditions, 159 P 76.

En effet, en ce qui concerne les questions proposées à l'intérieur de cette rubrique, elles se réfèrent indirectement à l'emploi du point et du point d'exclamation, et directement à celui des deux points et du tiret. Ainsi, nous constatons d'une part que l'on interroge les apprenants sur un signe qui n'est pas pris en charge en termes d'emploi ou d'exemples étant les deux points et d'autre part, nous constatons toujours l'absence d'une question relative à l'emploi des guillemets.

Ainsi, nous pensons que le contenu de cette rubrique aurait été plus pertinent si l'on imposait à l'apprenant d'avancer des justifications quant au choix de sa réponse car cela lui servira à mieux mettre en œuvre ce qu'il vient de découvrir au cours de la leçon et permettra également à l'enseignant de vérifier les représentations erronées qui peuvent être présentes chez certains apprenants quant à l'emploi des signes de ponctuation étudiés.

➤ **La rubrique « je m'entraîne » :**

Arrivé à cette rubrique (voir annexe n°9) qui s'organise autour de trois types d'exercices (rétablissement de texte, texte à trous et production écrite), l'apprenant est amené à mettre en œuvre les savoirs théoriques qu'il vient de découvrir au niveau de la leçon constituant donc pour lui un espace d'entraînement quant à l'emploi effectif des signes de ponctuation étudiés. Ainsi, la consigne du premier exercice porte sur le fait de rétablir la ponctuation de cinq phrases en leur introduisant les deux points et les guillemets. Quant au sein du deuxième exercice, composé également de cinq phrases, il s'agit de remplir les lacunes par le signe de ponctuation qui convient tout en mettant l'accent, de manière indirecte, sur l'emploi du tiret et des guillemets.

De ce fait, nous remarquons que l'on propose aux apprenants d'employer les deux points et les guillemets alors que dans la leçon, ces signes n'ont pas été suffisamment pris en charge en matière d'explications et d'exemple pour permettre à l'apprenant de les maîtriser convenablement en pratique. Quant au tiret, constituant le signe le mieux abordé dans la leçon, nous en relevons uniquement deux emplois contenus dans le deuxième exercice.

L'usage du point, quant à lui, est pris en charge au niveau de la production écrite qui s'agit de rédiger un dialogue permettant ainsi à l'apprenant d'employer librement les signes de ponctuation étudiés. Autrement dit, il n'aura pas d'indices lui suggérant le signe à employer ou encore à quel endroit de sa rédaction doit-il faire appel à la ponctuation.

Ainsi, mis à part ces remarques, nous pensons qu'en termes de qualité, ces exercices témoignent, certes, d'une certaine variété qui permet à l'apprenant de découvrir les différents types d'exercices attribués à l'enseignement de la ponctuation. Or, nous jugeons insuffisant le fait de proposer aux apprenants un nombre aussi restreint d'exercices et pensons qu'il serait difficile d'aboutir à la maîtrise de l'emploi des signes en question uniquement à travers leur résolution.

➤ **La rubrique « dictée » :**

A la fin de la leçon, les apprenants sont amenés en premier lieu à lire un petit texte composé de deux phrases qui sera par la suite écrit dans le cadre d'une dictée (voir annexe n°9).

Nous remarquons à première vue qu'il ne s'agit pas d'un dialogue et qu'il contient uniquement, en plus de la virgule, un seul signe parmi ceux abordés dans la leçon étant le point.

De ce fait, nous constatons que l'apport de cette dictée pour les apprenants quant à la maîtrise de la ponctuation dans le dialogue est très faible. C'est pourquoi, nous pensons que le fait d'opter pour la dictée d'un dialogue contenant les signes de ponctuation dont il est question dans la leçon aurait été plus efficace en matière de découverte et de maîtrise.

➤ **La démarche d'enseignement de la leçon :**

La démarche d'enseignement sur laquelle repose la leçon de ponctuation est explicite et inductive. Explicite, car l'objet sur lequel porte la leçon est annoncé, voire explicité, à l'apprenant dès le départ, comme c'est le cas pour l'intitulé de cette leçon: « *nous étudions la ponctuation dans le dialogue* »<sup>1</sup>, et inductive, par rapport au fait que l'on propose à l'apprenant en premier lieu un texte-corpus à observer et à analyser pour qu'il puisse découvrir ultérieurement la règle par lui-même,<sup>2</sup> comme le souligne F. Vincent « *Les approches inductives nécessitent un travail réflexif de l'élève par l'observation d'un corpus menant à des hypothèses à confirmer.* ».<sup>3</sup>

---

1 Le manuel scolaire de 4ème année de l'enseignement moyen, 2019-2020, Aures éditions, 159 P 76.

2 HOCINI, Zouina. « L'enseignement/apprentissage de la grammaire dans le collège algérien : quelle place pour la démarche inductive ? », Multilinguales [En ligne], 9 | 2018, [Mis en ligne le 01 juin 2018]. P 4. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/multilinguales/1417>. Consulté le : 17 septembre 2020.

3 VINCENT, F. *et al.* « Enseigner la grammaire selon une approche inductive ou déductive ? ». In : Ibid. P 5. Consulté le : 17 septembre 2020.

Cependant, dans le cas de cette leçon, il ne s'agit pas à vrai dire d'une démarche inductive car, certes, la leçon s'organise autour des titres relatifs à l'observation et à l'analyse nous obligeant ainsi à dire qu'elle suit cette démarche, mais elle ne témoigne en aucun moment d'un contenu faisant réellement appel à un travail de réflexion de la part de l'apprenant. Ainsi, nous pensons que ce type de démarche aurait été plus pertinent s'il était adopté correctement dans la leçon du fait qu'il repose essentiellement sur l'analyse d'une série riche et variée d'exemples qui se réfèrent au point de langue en question, ce qui constitue justement le point fort de l'enseignement de la ponctuation.

Sommes toutes, après avoir analysé le manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> AM, nous constatons en premier lieu qu'il témoigne réellement d'un manque de leçons et d'exercices relatifs à l'enseignement explicite de la ponctuation en révélant également quelques lacunes qui correspondent à la qualité de la leçon.

En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, ce manuel comporte uniquement une seule leçon dédiée à l'enseignement explicite de cet aspect qui véhicule à son tour un nombre restreint de signes, d'exercices, d'explications et d'exemples. Ajoutons à cela que la démarche adoptée dans cette leçon empêche, en quelques sortes, l'apprenant à mieux interagir avec le contenu de son enseignement.

Ainsi, nous pensons que ces lacunes relevées dans le contenu correspondant à l'enseignement de la ponctuation pourraient probablement constituer une cause de sa non-maîtrise à l'écrit d'où la nécessité d'une expérimentation nous permettant de vérifier la véracité de notre constat.

# **CONCLUSION GENERALE**

Pour conclure, nous rappelons en premier lieu que notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la didactique de l'écrit et s'intéresse particulièrement à un aspect bien déterminé de ce domaine étant la ponctuation. En effet, après avoir remarqué une non-maîtrise de cet aspect auprès de notre entourage institutionnel, nous nous sommes interrogées sur les causes à l'origine de cette non-maîtrise tout en supposant que le manque de leçons et d'exercices au niveau des manuels scolaires sur la ponctuation ainsi que la qualité du contenu relatif à son enseignement explicite pourraient en constituer la raison principale.

Ainsi, dans le cadre de la vérification de notre hypothèse, nous avons procédé en premier lieu à un cadrage théorique comportant les concepts de base relatifs à l'aspect linguistique et didactique de la ponctuation en évoquant successivement : la définition, les fonctions, le classement et les lois de la ponctuation puis, les difficultés et les principes liés à son enseignement. Ensuite, dans la partie pratique, nous avons effectué une enquête auprès d'une population de 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement moyen dans laquelle nous avons exploité les deux instruments d'investigation suivants :

- L'analyse d'un matériel didactique, qui s'agit dans notre cas du manuel scolaire et plus précisément du contenu relatif à l'enseignement explicite de la ponctuation nous permettant ainsi de nous informer sur le nombre et la qualité des leçons et des exercices proposés aux apprenants.
- L'expérimentation dans laquelle nous avons prévu de proposer aux apprenants deux exercices : un texte à trous et une production écrite dans le but de vérifier l'efficacité du contenu relatif à l'enseignement explicite de la ponctuation quant à la maîtrise de cet aspect à l'écrit.

De ce fait, les données recueillies à travers l'analyse du matériel didactique, après avoir été soumises à un traitement qualitatif, nous ont permis de constater que le manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement moyen témoigne, effectivement, d'un manque de leçons et d'exercices relatifs à l'enseignement explicite de la ponctuation, notons également que la qualité de ce contenu révèle certaines lacunes qui pourraient probablement constituer une cause de la non-maîtrise de cet aspect à l'écrit par les apprenants.

Néanmoins, ce constat reste à vérifier par un travail d'expérimentation qui nous a été impossible d'effectuer sur terrain en raison de la situation sanitaire actuelle, Covid-19, qui prévaut à l'échelle de l'humanité voire à l'échelle de notre nation.

## Conclusion générale

---

Aussi, nous avons fournis, avec méthode et sérieux, tous nos efforts pour aboutir aux objectifs dument établis ainsi qu'aux orientations dictées par nos Maitres.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## Bibliographie

---

### Les ouvrages :

1. BAIN, Daniel. Les adultes et la ponctuation : comme un malaise ! Edition DIPCO. Genève : 1999. 47p.
2. CATACH, Nina. La Ponctuation : histoire et système. 2<sup>ème</sup> édition. Paris : Presses universitaires de France-PUF, 1996, 125p.
3. CHEVALIER. J-C, BLANCHE-BENVENISTE.C, ARRIVE. M, PEYTARD. J. Grammaire Larousse du français contemporain. Edition librairie Larousse. Paris : 1964, 494p.
4. DOPPAGNE, Albert. La bonne ponctuation : clarté, efficacité et précision de l'écrit. 4<sup>ème</sup> édition. Bruxelles : Duclot, 2006, 101p.
5. DRILLON, Jacques. Traité de la ponctuation française. Edition tel. Paris: Gallimard, 1991, 472p.
6. GALISSON. Robert. D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues, du structuralisme au fonctionnalisme. Edition CLE international. Paris : 1994, 159p.
7. GERARD. F-M, ROEGIERS et Coll. X. Des manuels scolaires pour apprendre : concevoir, évaluer, utiliser. 2<sup>ème</sup> édition. Bruxelles : De boeck université, 2009, 415p.
8. GREVISSE. M, GOOSSE. A. Le bon usage. 14<sup>ème</sup> édition. Bruxelles : De boeck université, 2007, 1600p.
9. RIEGEL. M, PELLAT. J-C, RIOUL. R. Grammaire méthodique du français. 4<sup>ème</sup> édition. France : Presses universitaires de France - PUF, 2004, 646p.

### Les thèses :

1. JARNO-EL HILALI, Guénola. Enseigner et apprendre la grammaire : le cas de la phrase et de la ponctuation cycle II volume I [thèse en ligne]. Toulouse : université Toulouse 2 Le Mirail, 4 juillet 2011. Format PDF. Disponible sur : <https://core.ac.uk/download/pdf/47745159.pdf>.

### Les mémoires :

1. DUFOUR, Marie-Pierre. Des traités de ponctuation à la classe de français : didactisation d'un objet de savoir. [En ligne]. Québec : 2014. Format PDF. Disponible sur : <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/25222/1/31025.pdf>.

### Les articles :

1. BENSALÉM, Djemaa. « Méthodes actuelles de l'enseignement de l'écrit de français langue étrangère : le dispositif du projet ». Multilinguales [En ligne]. 2016,7 [mis en ligne le 30 juin 2018]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/multilinguales/702#tocto1n1>.
2. BESSONAT, Daniel. « Enseigner la... ponctuation » ? (!). In : pratique : linguistique, littérature, didactique. [En ligne]. 1999, n°70. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/prati\\_0338-2389\\_1991\\_num\\_70\\_1\\_1635](https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1991_num_70_1_1635).
3. DUFOUR. M-P, CHARTRAND. S-G. « Enseigner le système de la ponctuation » Le français aujourd'hui [En ligne]. 2014, n° 187. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-4-page-91.htm>.
4. GRUAZ, Claude. Recherches historiques et actuelles sur la ponctuation : compte rendu de la table ronde internationale sur la ponctuation [en ligne]. 1980, n° 45 [réf.

## Bibliographie

---

Du 14 janvier 2019]. Disponible sur : Persée : [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1980\\_num\\_45\\_1\\_5258](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1980_num_45_1_5258).

5. HOCINI, Zouina. « L'enseignement/apprentissage de la grammaire dans le collège algérien : quelle place pour la démarche inductive ? », *Multilinguales* [En ligne], 9 | 2018, [Mis en ligne le 01 juin 2018]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/multilinguales/1417>.
6. MEMAI, A, ROUAG, A. « Le manuel scolaire : Au-delà de l'outil pédagogique, l'objet politico-social ». *Éducation et socialisation* [En ligne]. 2017, n° 43. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/edso/2014>.
7. PAOLACCI, V, GARCIA-DEBANC, C. Quel enseignement de la ponctuation (et autres marques d'organisation textuelle) en formation initiale d'enseignants ? In: *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*. [En ligne]. 2003, n°28. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/reper\\_1157-1330\\_2003\\_num\\_28\\_1\\_2424](https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2003_num_28_1_2424).

### Les actes de colloques :

1. DEFAYS, J-M, ROSIER, L, TILKIN, F. Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège : A qui appartient la ponctuation ? 13-15 mars 1997. Belgique: De Boeck & Larcier, 465p.

### Les documents officiels :

1. Le manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement moyen, 2019-2020, Aures éditions, 159p.

### Les cours en ligne :

1. LAPORTE, Gilles. Cours en ligne « Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines 300-300-91 » [En ligne]. 2004. 64p. Disponible sur : [http://vega.cvm.qc.ca/ipmsh/documentation/pdf\\_ipmsh.pdf](http://vega.cvm.qc.ca/ipmsh/documentation/pdf_ipmsh.pdf).
2. PUREN, Christian. « Chapitre 5, mettre en œuvre ses méthodes de recherche ». Cours en ligne « méthodologie de la recherche en didactique des langues-cultures » [En ligne]. 11 août 2013. 52p. Disponible sur : [www.christianpuren.com/coursmethodeologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-5-mettre-en-oeuvre-ses-methodes-de-recherche/](http://www.christianpuren.com/coursmethodeologie-de-la-recherche-en-dlc/chapitre-5-mettre-en-oeuvre-ses-methodes-de-recherche/).
3. PUREN, Christian. Dossier n°5, la perspective didactique 3/4 : matériels et pratiques. Cours collaboratif en ligne « La didactique des langues-cultures comme domaine de recherche » [En ligne]. 23p. Disponible sur : <https://www.christianpuren.com/cours-la-dlc-comme-domaine-de-recherche/dossier-n-5-la-perspectivedidactique-3-4/>.

# ANNEXES

<b>Emploi des signes de ponctuation</b>	<b>Nombre de réponses correctes</b>	<b>Nombre de réponses fausses</b>	<b>Interprétations</b>
Le point (.)			
Les deux points (:)			
Le tiret (-)			
Le guillemet ouvrant («			
)			
Le guillemet fermant (»			
)			
Le point d'exclamation (!)			
Le point d'interrogation (?)			
La virgule (,)			

**Annexe n°1** : grille d'analyse de l'exercice n°1 : texte à ponctuer

Critères		Nombre de copies	Interprétations
<b>Respect de la mise en forme du dialogue</b>	Respect		
	Non-respect		
<b>Emplois corrects des signes de ponctuation du dialogue ou autres</b>	Le point (.)		
	Les deux points (:)		
	Le tiret (-)		
	Le guillemet ouvrant («)		
	Le guillemet fermant (»)		
	Autres signes		
<b>Emplois incorrects des signes de ponctuation du dialogue ou autres</b>	Le point (.)		
	Les deux points (:)		
	Le tiret (-)		
	Le guillemet ouvrant («)		
	Le guillemet fermant (»)		
	Autres signes		
<b>Absence de l'emploi des signes de ponctuation</b>			

**Annexe n°2:** grille d'analyse de l'exercice n°2 : production écrite



Annexe n°3 : couverture du manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> AM.

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Éducation Nationale

# Français

4<sup>e</sup> année de l'enseignement moyen

## Les auteurs

**Anissa MADAGH**

Inspectrice de l'Enseignement Moyen

**Halim BOUZELBOUDJEN**

Professeur de l'Enseignement Moyen

**Chafik MERAGA**

Professeur de l'Enseignement Moyen

Conception maquette, couverture et mise en page

**Naïma BENTOUATI**



## Avant propos

Bienvenue en 4<sup>e</sup> année de l'enseignement moyen. Au cours de cette année, tu vas apprendre à argumenter dans des situations de communication diverses.

Ton nouveau manuel comprend trois projets à dérouler tout au long de l'année scolaire. Chaque projet est composé de plusieurs séquences : trois pour le premier, deux pour le deuxième et deux pour le troisième.

### Chaque séquence comporte :

- Une situation d'oral avec un document sonore à écouter et une image à analyser.
- Une situation d'écrit, avec un texte à étudier en séance de compréhension de l'écrit (lecture silencieuse) et à lire de façon expressive en séance de lecture entraînement.
- Des notions de vocabulaire, grammaire, conjugaison et orthographe à développer à partir de textes courts.
- Un atelier d'écriture dans lequel tes camarades et toi aurez à découvrir des textes-modèles et des activités vous permettant de vous entraîner en vue de réaliser la meilleure production possible. Des outils d'évaluation t'aideront à améliorer ton écrit.
- Une lecture-détente exploitée en classe sera pour toi une source d'échanges et d'enrichissement. « Important à dire » sera pour toi un espace de parole.
- Une station projet te permettra de connaître les étapes à suivre pour réaliser ton projet.

Pour te guider dans tes apprentissages, nous te proposons les rubriques suivantes :

- une écoute : dire la signification d'un mot, lire des questions puis écouter un document sonore, écouter une dernière fois et réaliser un résumé, exprimer ton point de vue.
- Un oral en images : observer puis t'exprimer, dire pourquoi.
- Une compréhension de l'écrit : lire pour comprendre, vérifier ta compréhension du texte, revenir sur la thèse et les arguments de l'auteur.
- Une lecture-entraînement : t'entraîner à la lecture, approfondir ta compréhension du texte, donner ton point de vue à tes camarades, enregistrer ta voix pour l'écouter et te corriger.
- Une lecture-détente : voyager autour du texte pour le comprendre, découvrir l'auteur.
- Des points de langue : observer et analyser un texte court, ce qu'il faut retenir, vérifier les notions étudiées, t'entraîner et enfin donner ton avis en quelques lignes.
- Une dictée te sera proposée à la fin des activités d'orthographe.
- Un atelier d'écriture : réaliser des activités, rédiger en t'aidant du coffre à mots, évaluer pour améliorer ton paragraphe, le réécrire si besoin est.
- Mon projet : une feuille de route t'accompagnera pour sa concrétisation.
- Un « éclairage » te servira à progresser dans ton apprentissage de la langue française, à enrichir ta culture générale et à parfaire ton écrit.

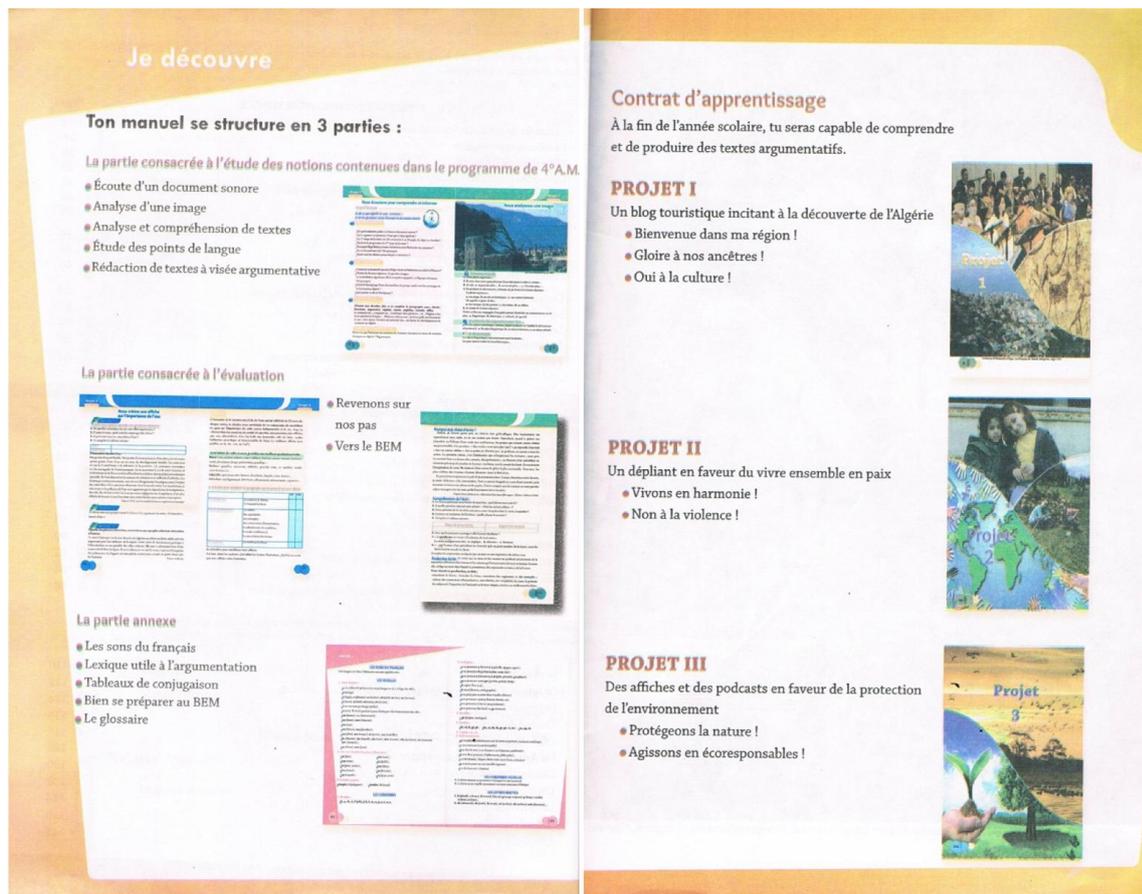
# sommaire

**PROJET 1** : À l'occasion de la journée internationale du tourisme, je travaillerai avec mes camarades à la création d'un blog qui aura pour titre « Algérie : beauté, richesse historique et culturelle d'un pays à découvrir ».

Nous mettrons en valeur avec force et arguments les charmes de nos régions pour inciter les touristes locaux et étrangers à s'y rendre.

SÉQUENCES	ÉCOUTER ET OBSERVER	Pages	TEXTES	Pages	APPRENDRE POUR POUVOIR RÉDIGER	Pages	
Blissvenue dans ma région !	Excursion à travers l'Algérie	10	À la découverte de l'Algérie	12	- La famille de mots et le vocabulaire de l'argumentation	14	
			Une vision de voyageur	14	- La subordonnée relative	16	
	Tipaza	11	Au pays des sables	16	- L'imparfait de l'indicatif	18	
			Les gorges du Rhummel	18	- Des verbes particuliers à l'imparfait	20	
	Fatma N'soumeur	28	L'Algérie mon beau pays	20	- Rédiger l'introduction et la conclusion d'un texte argumentatif	22	
			Jugurtha contre Metellus	24	- Le vocabulaire de l'argumentation	32	
	La bataille de Sidi Brahim	29	L'Algérie, une terre convoitée	30	- Le présent du subjonctif	34	
			Taqdamt	32	- La subordonnée complétive	36	
	Imzad	46	La Kahina	34	- Le présent du subjonctif des verbes du 3 <sup>ème</sup> groupe	38	
			Les buts de guerre	36	- Produire des arguments pour étayer une thèse	40	
Où est la culture ?	Tin Hinan	47	La leçon de Monsieur Hassan	42	- Lexique mélioratif / dépréciatif et le vocabulaire de l'argumentation	50	
			Le tapis en fête à Ghardaïa	48	- Les subordonnées de cause et de conséquence	52	
		La ouaâda de Sidi Ahmed El Medjdoub	50	- Le futur simple et le futur antérieur	54		
		La nouvelle vague de cinéastes algériens	52	- Des verbes particuliers au futur simple	56		
	Alloua	54	- Produire des exemples pour illustrer et renforcer des arguments	58			
	Une rencontre inattendue	60					
<b>PROJET 2</b> : À l'initiative de l'Algérie, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 08 décembre 2017 la résolution 72 /130 proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix.				À cette occasion, un timbre-poste a été émis en Algérie. Pour célébrer cet événement, tes camarades et toi êtes désignés pour rapporter les propos tenus durant les débats organisés dans vos quartiers et dans vos classes en faveur de la paix, de la tolérance, de la compréhension et de la solidarité.			
Vivons en harmonie !	Croissant Rouge Algérien au secours des réfugiés	68	Le racisme	70	- Les verbes de parole	72	
			Le racisme	72	- La subordonnée circonstancielle de but	74	
Non à la violence !	Solidarité	69	La Journée internationale du vivre ensemble	74	- La ponctuation dans le dialogue	76	
			Le racisme	76	- Rédiger un dialogue en faveur du vivre ensemble en paix	78	
Violence dans les stades	Violence dans les stades	84	L'homme qui te ressemble	80	- Les mots pour défendre une opinion	88	
			La violence à l'égard des femmes et des filles	86	- Le discours direct / le discours indirect	90	
La violence à l'égard des femmes	La violence à l'égard des femmes	85	Tlemcen, capitale de la culture islamique	88	- La concordance des temps dans le discours indirect	92	
			Violence dans les stades algériens	90	- Les homophones	94	
	Le travail des enfants	92	La ouaâda de Sidi Ahmed El Medjdoub	92	- Rédiger un texte argumentatif contre toutes les formes de violence	96	
	Stop à la violence envers les enfants !	94	La nouvelle vague de cinéastes algériens	92			
	Ma première journée au lycée	98	Musique andalouse à l'honneur	54			
			Alloua	56			
			Une rencontre inattendue	60			
<b>PROJET 3</b> : Depuis son lancement en 1974, la Journée mondiale de l'environnement est célébrée dans plus de 100 pays par les Nations Unies.				À cette occasion, tes camarades et toi allez créer plusieurs affiches visant à encourager la sensibilisation et les actions en faveur de la protection de la biodiversité et de l'environnement dans votre région.			
Protégeons la nature !	Les zones humides	106	Lutter contre la désertification	108	- Le champ lexical de « la faune »	110	
			Espèces animales en danger	110	- La subordonnée circonstancielle de condition	112	
	Podcast	Podcast	107	Entretien à la chaîne 3	112	- Le présent du conditionnel	114
				Sauvegardons la biodiversité	114	- L'accord du participe passé	116
	Une ville modèle	Une ville modèle	124	La gazelle de Cuvier	116	- Créer des podcasts en faveur de la protection de l'environnement	118
				Déforestation	120	- Les mots composés	128
	Le grand nettoyage	Le grand nettoyage	125	Nourriture menacée	126	- La subordonnée d'opposition	130
				L'écocitoyenneté	128	- Les modes de conjugaison	132
		Nettoyage des plages et berges	130	Biodiversité en Algérie	132	- Les adverbes de manière	134
		Biodiversité en Algérie	132	Développement et environnement	134	- Créer des affiches sur l'importance de l'eau	136
	Développement et environnement	134	Djoliba	138	ANNEXES	141	
	Djoliba	138					

Annexe n°6 : sommaire du manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> AM.



Annexe n°7 : « je découvre » le manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> AM.

## Nous étudions la ponctuation dans le dialogue

### J'observe et j'analyse

#### Le racisme

Je travaillais pour un Blanc qui s'occupait de transporter de la pâte de bois. Un samedi après-midi, alors que je l'attendais à bord de son camion, je vis un homme s'approcher avec deux énormes chiens.

- Ouvre cette portière ! Déverrouille-la !

- Non, monsieur, vos chiens me font peur.

Alors, le gars pour qui je travaillais arriva, sortit ses clés et ouvrit lui-même la porte. Je sautai hors du camion et, d'un bond, montai sur le toit.

- Très bien petit, cours si tu veux vivre. Si tu arrives jusqu'à cet arbre et que tu grimpes, je rappelle mes chiens.

- Pitié monsieur, ne les lâchez pas. Je n'ai rien fait de mal.

*Léon de Leon Walter Tillage Ed. Neuf de l'école des loisirs*

1. Pourquoi l'enfant refusa-t-il d'ouvrir la portière ?
2. Quel est le signe de ponctuation qui indique que ce texte est un dialogue ?
3. Connais-tu d'autres signes de ponctuation du dialogue ? Dis lesquels.

### Je retiens

À l'écrit, la ponctuation donne des indications importantes à la compréhension d'un texte.

À l'oral, elle indique le moment où il faut marquer une pause et le moment où il faut pratiquer une intonation.

Dans un dialogue : **a.** le point (.) sépare 2 phrases déclaratives ou impératives.

L'intonation est descendante à l'oral ;

**b.** les 2 points (:) introduisent une prise de parole ;

**c.** le tiret (-) indique un changement de locuteur ;

**d.** les guillemets (« ») encadrent les paroles que prononcent les personnages.

### Éclairage

Les points de suspension signalent qu'une phrase est inachevée. Ils indiquent également une hésitation ou un silence. C'est pour cette raison qu'on peut les trouver au milieu d'une phrase.

### Je vérifie

Le dialogue ne renferme que des phrases déclaratives ou impératives.  Vrai  Faux

Pour introduire une prise de parole, on doit obligatoirement utiliser les (:).  Vrai  Faux

Lorsqu'un autre personnage s'exprime, on utilise un (-).  Vrai  Faux

## Je m'entraîne

**1. Je rétablis la ponctuation dans les phrases suivantes en introduisant les (:) et les (« »).**

- a. Martin Luther King a dit j'ai fait un rêve.
- b. Nelson Mandela a déclaré être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres.
- c. Dans un colloque international sur l'émir Abdelkader et le Droit international humanitaire, Monsieur Mustapha Chérif a expliqué l'émir Abdelkader a humanisé le traitement des prisonniers ainsi que la gestion des conflits, tout en prônant la culture de la paix et de la tolérance.
- d. Face à nos deux camarades qui se sont battus dans la cour, notre professeur s'est indigné nous n'avons pas étudié la tolérance pour que vous vous battiez. Le dialogue doit toujours prévaloir.
- e. Ma grand-mère nous a toujours enseigné toute jeune déjà dans la Casbah nous vivions en bonne intelligence avec nos voisins d'origines et de religions différentes.

**2. Je rétablis la ponctuation dans le texte suivant en remplaçant le signe (...).**

- a. ... Je ne suis pas d'accord avec les personnes qui prônent la violence, dit l'imam.
- b. ... Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ... stipule l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- c. ... Ce n'est pas en opprimant les gens que l'on se fait respecter... a déclaré une personne éclairée.
- d. ... Le racisme ne devrait pas exister puisque l'idée que les humains sont divisés en races est fausse, disait déjà mon institutrice.
- e. ... Les enfants comme les adultes ont des droits... avons-nous appris au sein des Scouts musulmans algériens.

**3. J'écris :** tu n'es pas d'accord avec un de tes camarades qui pense que l'entente en classe n'est pas importante. Pour lui, seuls les résultats scolaires comptent. Rédige les paroles échangées entre vous en respectant la ponctuation.

**Dictée**

**Je lis d'abord le texte ci-dessous, puis je l'écris sous la dictée de mon camarade.**

Pour que les citoyens, hommes ou femmes, ne se sentent pas lésés, il faudrait qu'ils aient les mêmes droits et devoirs devant la loi. C'est comme cela que l'on pourra bâtir une société juste et exemplaire.

**Annexe n°10** : instruments de collecte des données prévus dans le cadre de l'expérimentation.

**Exercice n°1 : texte à trous**

**Consigne** : remplacez les lacunes par le signe de ponctuation qui convient.

[...] Quand tout fut prêt ... la reine se farda le visage et se déguisa en paysanne ... Ainsi transformée ... elle franchit les sept montagnes pour aller chez les sept nains ... Elle frappa à la porte ... Blanche-Neige se pencha à la fenêtre et dit ... .. Je n'ai le droit de laisser entrer quiconque ici ; les sept nains me l'ont interdit ...

... D'accord ... répondit la paysanne ... J'arriverai bien à vendre mes pommes ailleurs ; mais je vais t'en offrir une ...

... Non ... dit Blanche-Neige ... je n'ai pas le droit d'accepter quoi que ce soit ...

... Aurais-tu peur d'être empoisonnée ... demanda la vieille ... Regarde ... je partage la pomme en deux ; tu mangeras la moitié qui est rouge ... moi ... celle qui est blanche ... ..

Collectif, Contes traditionnels, ill. Julie Faulques, rue des enfants.

**Exercice n°2 : production écrite**

**Consigne** : tu n'es pas d'accord avec ton camarade qui pense que la révision à la maison n'a pas d'importance et que seule la présence en classe compte pour aboutir à une bonne compréhension des leçons. Rédige en quelques lignes les paroles échangées entre vous.